

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	12	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	15	SOCIAL	07	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	25	ECONOMIE	01	RURAL	02

N° 2784

4 Avril 2023

4 April 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	008 /A/SIGAMP/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°008 /A/SIGAMP/CAFAN DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 28/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE BIKOUE-AFANLOUM LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM INFORME LE PUBLIC ET LES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE CI-DESSOUS, DES MODIFICATIONS ET COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUIVANTS :
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

2	Reference	006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023, MINEDUB.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-05-2023

3	Reference	03065/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT Lire
	Titre/objet	DECISION N°03065/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°03/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/02/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 10 000 MÈTRES DE TOILE EN COTON POUR CONFECTION DES SACS DE RECOLTE CHAMPS D'ÉSSAI-ÉCHANTILLONS COTON, CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION COTON GRAINE 2023-2024.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	COMMUNIQUE N° 02 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02 RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM-RTE/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE CHI NTAM SUR LA ROUTE COMMUNALE MBAFAM-BANGUI-CHARIE DANS LA COMMUNE DE KEKEM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

5	Reference	5 Lire
	Titre/objet	-DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00005/AONO/JO5/CDPM/2023 DU 15 MARS 2023POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.-DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00006/AONO/JO5/ CDPM /2023 DU 15 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023, MINESEC.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-05-2023

7	Reference	006/DM/CTRA/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/CTRA/SG/ST/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPELD'OFFRES N°006/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A KOULAWA, COMMUNE DE TOUROUA,DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	05/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°05/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITO A, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD,LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE ;LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	006/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023DU 31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE ENTREE CLINIQUE ESSEDE - CHEFFERIE TRADITIONNELLE, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE ENTRÉE CLINIQUE ESSEDE - CHEFFERIE TRADITIONNELLE, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	03-05-2023

10	Reference	n° 096/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR /2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 096/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR /2023 23/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°B53/SG/PR DU 09 JANVIER 2023, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU)-CARREFOUR EKABITA MENDOUM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2)-CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE TOATL DE 27, 200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEPAT - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference N°400 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°400 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 DU 23/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°B53/SG/PR DU 09 JANVIER 2023, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU)-CARREFOUR EKABITA MENDOM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2)-CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE TOATL DE 27, 200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

12	<p>Reference 002/CHUY/DG/DRHF/SDFC/2023 Lire</p> <p>Titre/objet LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDÉ PUBLIE UN ADDITIF RELATIF AU DAO N°001/AONO/CHUY/CIPM/2023 DU 16/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET ÉQUIPEMENTS CONNEXES, DE L'ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE ET DU MOBILIER MÉDICAL AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDÉ (CHUY) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

13	<p>Reference 006/A/SIGAMP/CAFA N Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°006/A/SIGAMP/CAFA NN°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 28/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NGOUNGOMOU DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM INFORME LE PUBLIC ET LES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE CI-DESSOUS, DES MODIFICATIONS ET COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUIVANTS :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

14	<p>Reference ADDITIF N° 001 /A/C-MOK/CIPM/AI/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001/A/C-MOK/CIPM/AI/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2023 DU 01/03/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

15	<p>Reference 03063/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N0306 /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°04/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 250 000 KG DE CHAUX CYGNE EN SACS DE 25 KG A LA SODECOTON.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	005/DM/CTRA/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CTRA/SG/ST/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPELD'OFFRES N°005/AAONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE DIX (10) BOX CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DETOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	002/DM/CTRA/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CTRA/SG/ST/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPELD'OFFRE N°002/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ÉCOLEPUBLIQUE DE DJOUTALEDE, DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	07/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°07/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO SAMBO (DJALINGO SAMBO) DANS LA COMMUNE DE PITO A, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	048/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°048/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-05-2023

20	Reference	005/2022/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/2022/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 3 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE 2400 PNEUS AVEC CHAMBRES A AIR POUR MOTOCYCLETTTE AG 100 AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) FINANCEMENT : BUDGET C2D/PCP-ACEFA CONVENTION N° CCM 1397 03 W
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference 005/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONCON 1: ENTREE COLLEGE SAINTE FOI - BLOC 5; TRONCON 2: CARREFOUR ENTREE USINE DES TOLES - CARREFOUR MVOG KOULOU - NKONDON ET BRETelles; TRONCON 3: MINKAN STADE 1ERE ENTREE - NEW SYSTEM ACADEMIC SCHOOL OF MINKAN - MINKAN 2EME ENTREE, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONÇON 1: ENTRÉE COLLÈGE SAINTE FOI - BLOC 5; TRONÇON 2: CARREFOUR ENTRÉE USINE DES TÔLES - CARREFOUR MVOG-KOULOU - NKONDON ET BRETelles; TRONÇON 3: MINKAN STADE 1ÈRE ENTRÉE - NEW SYSTEM ACADEMIC SCHOOL OF MINKAN - MINKAN 2ÈME ENTRÉE, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>03-05-2023</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

22	Reference ? 104/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION ? 104/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 DU 28/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATIONS N° 000993/L/ MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MARS 2022 ET N° 00489-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2023, POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOUM, SECTION 2 : BIKOULA-DJOUM (35,6 KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITIEU POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA). MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

23	Reference N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°427/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2023 DU 28/03/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU23 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE NATIONALE N1B : KOURGUI-GANSÉ-KOLOFATA-KÉRAWA (FRONTIÈRE NIGÉRIA) DE 28,9 KM DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET 2024.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

24	Reference 010/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONCON 1 : SAVANA MEKOLO FERME – ANTENNE SANTA MARIA, BRETelles ET AMORCES ; TRONCON 2 : SAVANA MEKOLO DERNIERE MAISON – LIMITE FOUGEROLE, Y COMPRIS CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>04-05-2023</p>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

25	Reference ADDITIF Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDITIFAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 009/AONO/CIPM/CAN1ER/2023 DUO 03 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBIDENG GROUPE 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : COMMUNE/FEICOM, EXERCICE 2023,CONVENTION</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

26	<p>Reference 01/A/RN/D42/SP Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°01/A/RN/D42/SP PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RN/D42/CDPM/2023 DU 13/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS(03)SALLES DE CLASSE + DEUX(02) BUREAUX AU LYCÉE DE BIDZAR,ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

27	<p>Reference N° 0425 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 0425 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 DU 28/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATIONS N°000993/L/ MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MARS 2022 ET N° 00489-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2023, POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOU, SECTION 2 : BIKOULA-DJOU (35,6KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITIEU POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA), MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

28	<p>Reference 01/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TEBEC Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 01/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TEBECA L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/R-OU/D-NOURI/C-NJIVI/CIPMP-TEBEC DU 07/003/2023 VCM. LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC DE 02 SALLES (TYPE RURAL) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NJMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

29	<p>Reference 007/A/SIGAMP/CAFAN Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 007/A/SIGAMP/CAFAN N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 24/02/ 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LE CENTRE VILLE D'AFANLOUM, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUMLE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM INFORME LE PUBLIC ET LES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE CI-DESSOUS, DES MODIFICATIONS ET COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUIVANTS :</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

30	<p>Reference ADDITIF N° 001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001 PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/DAO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ENTREPÔT À WAZA(LOT1) ET CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 32 PLACES ET D'UN BLOC LATRINES AU MARCHÉ DE MALIA, D'UN HANGAR DE 32 PLACES ET D'UN BLOC LATRINES AU MARCHÉ DE NDIGUINA(LOT2) , DANS LA COMMUNE DE WAZA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

31	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUÉDC N°004/DC/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 23/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS EN ATERIELS ET MACHINES AU CMPJ D'ARRONDISSEMENT DE TIBATIFINANCEMENT : BIP ; EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

32	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUÉDC N°003/DC/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 23/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE: LOT2: MBAKAOUFINANCEMENT : BIP ; EXERCICE 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

33	Reference 003/DM/CTRA/SG/ST/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CTRA/SG/ST/2023PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DES POMPEA ENERGIE SOLAIRE A BAZABAIRE ET A WAKILIRE (LOT N°L) ET CONSTRUCTION DEDEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DES POMPES A ENERGIESOLAIRE A BORONGO ET OURO-FANDOU (LOT N°2), COMMUNE DE TOUROUA,DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

34	Reference 004/DM/CTRA/SG/ST/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CTRA/SG/ST/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES CHACUN AU MARCHÉ CENTRALDE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

35	Reference N° 105/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/ Lire Titre/objet DECISION N° 105/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB /2023 DU28/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE NATIONALE N1B : KOURGUI-GANSÉ-KOLOFATA-KÉRAWA (FRONTIÈRE NIGÉRIA) DE 28,9 KM DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET 2024. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	04/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°04/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOÀ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 1A LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 2A ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	09/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°09/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 03/02/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAGASINS AU MARCHE DE PITOÀ, COMMUNE DE PITOÀ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) MAGASIN « C » ; - LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) MAGASIN « D » ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

38	Reference	02/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°02/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 30/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE DECONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOÀ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 1A; LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 1B;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	002/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL AGRICOLE À OCTROYER AUX GROUPES DE FEMMES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-05-2023

40	Reference	001/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE BERLINE AU PROFIT DU MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference 08/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet LETTRE D'INVITATION MADAME/MONSIEUR. LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN A REÇU UN FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES VILLES SECONDAIRES EXPOSÉES AUX FACTEURS D'INSTABILITÉS (PRODESV), QUI FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT DE DÉLÉGATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA KREDITANSTALT FÜR WIEDERAUFBAU (KFW). IL SE PROPOSE D'UTILISER UNE PARTIE POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT POUR LEQUEL CE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EST PUBLIÉ.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-04-2023</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

42	<p>Reference 0059/AONO/MINHDU/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00059/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DE YAOUNDE ET DE BAFANG EN DEUX (02) LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) - EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 26-04-2023</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

43	<p>Reference 07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE.N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023DU 31/03/2023POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03)SALLES DE CLASSE DANS TROIS(03)ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDERFINANCEMENT:BUDGET COMMUNAL,EXERCICE 2023IMPUTATION:220 100</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 24-04-2023</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

44	<p>Reference 008/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2023 DU _03_/_04_/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PONTS SUR CERTAINES RIVIERES DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. EN DEUX (02) LOTS.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 04-04-2023</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

45	<p>Reference 05 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBOUTOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 20-04-2023</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-04-2023

47	Reference	07/AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DE 02 DALOTS SIMPLES SUR LE TRONÇON PONT BOBBO-SARKIYAYE DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	20-04-2023

48	Reference	003/AONO/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 FEVRIER 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE D'EKOANGOMBE-SUD (MANGOG), COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-03-2023

49	Reference	009/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX DE LA ROUTE DU CARREFOUR ESSONO – CHEFFERIE OURAMA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX DE LA ROUTE DU CARREFOUR ESSONO – CHEFFERIE OURAMA, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	04-05-2023

50	Reference	008/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONÇON 1: MINKAN –TOUTOULI ET BRETelles ; TRONÇON 2:VOIES D'ACCÈS FACE TURBO DISTRIBUTION; TRONÇON 3: ENTREE LYCEE DE MINKAN –RESIDENCE SHANON, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONÇON 1: MINKAN –TOUTOULI ET BRETelles ; TRONÇON 2:VOIES D'ACCÈS FACE TURBO DISTRIBUTION; TRONÇON 3: ENTRÉE LYCÉE DE MINKAN –RESIDENCE SHANON, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	04-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference 03004/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 03004/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 30/03/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°111/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 23 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS DE PRE-NETTOYAGE FIBRE A LA SODECOTON. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

52	Reference 030/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°030/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2023 DU 28/03/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES INGENIEURS DU MINTP EN CHARGE DES AUTRES INFRASTRUCTURES. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (ASMI), A L'INTENTION DES EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX QUALIFIES QUI DESIRENT PARTICIPER A LA PRE-QUALIFICATION POUR CES PRESTATIONS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 24-04-2023
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

53	Reference 001/DC-PU/RN/D42/pref-GDR/CIPM/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/RN/D42/CDPM/2023 DU 23/03/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE LA SOUS-PREFECTURE DE MAYO OULO, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DUNORD Nature de prestation Fournitures Date de cloture 24-04-2023
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

54	Reference ADDITIF Lire Titre/objet ADDITIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CAN1ER/SG/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 RELATIF A LA REHABILITATION DE LA VOIRIE MUNICIPALE ET TRAVAUX CONNEXES SUR 25 KM (LOT 1) ET TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR LOTISSEMENT- CARREFOUR ROUTE MARMA-CARREFOUR MARMA FALFA SUR 10KM (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINDDEVEL ET MINTP, EXERCICE 2023 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

55	Reference 03/C/C-GDER/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°03/C/C-GDER/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER COMMUNIQUE: L'ÉTABLISSEMENT KESSOUWL A ÉTÉ RETENU POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU SITE TOURISTIQUE DES GORGES DE KOLA Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference 011/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER NDENGUE DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT FONDS PROPRES EXERCICE 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 04-05-2023
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

57	Reference ADDITIF N° 003/A/C-MOK/CIPM/AI/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N° 003/A/C-MOK/CIPM/AI/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASINS DE STOCKAGE AU MARCHE MODERNE DE MOKOLO,DANS LA VILLE DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

58	Reference 01BIS/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire Titre/objet ADDITIF N° 01BIS/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC/ DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (TYPE RURAL) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

59	Reference 04/DM/C-GDER/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTIONLE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER COMMUNIQUE:L'ÉTABLISSEMENT KESSOUM A ÉTÉ RETENU POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE SOLAIRE AU SITE TOURISTIQUE DES GORGES DE KOLA Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

60	Reference 010/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER BOLINGO DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT FONDS PROPRES EXERCICE 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 04-05-2023
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

61	Reference 04/AONO/C-KKEM /CIPM/SG/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04 /AONO/C-KKEM /CIPM/SG/2023 DU 27/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU MINI RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE FOYEMTCHA ET EXTENSION A BAMENGWI PAR CAPTAOE DES SOURCES GRAVITAIRE A FOYEMTCHA DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 20-04-2023
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference ADDITIF N° 002 Lire Titre/objet ADDITIF N° 002 PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/DAO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ENTREPÔT À HILE ALIFA DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

63	Reference 006 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE SOLAIRE A BORI CENTRE DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Travaux Date de cloture 20-04-2023
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

64	Reference 05/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 02-05-2023
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

65	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE DC N°003/ DC/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 23/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE : LOT 1 : KOATAFINANCEMENT : BIP ; EXERCICE 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

66	Reference 05/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2023 DU 27/03/2023 POUR L'EXECUTION DES COMMISSION TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE MBAFAM EN MT/BT TRIPHASEE PARTANT DE BANGUI-CHARI DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 20-04-2023
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

67	Reference 04/ONIT/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2023 Lire Titre/objet N° 04/ONIT/BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2023 OF 22/03/2023 FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY FROM NTOH TO NTAHMULEH TO NKAH QUARTIERS IN BAMENDANKWE VILLAGE, BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION EMERGENCY PROCEDURE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 17-04-2023
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

68

Reference [06/AONO/C-KKEM/CIPM/2023/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-KKEM/CIPM/2023/SG DU 27/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE KEKEMFINANCEMENT : BIP/MINH DU 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-04-2023

69

Reference [07/AONO/CKKEM/CIPM- TBEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CKKEM/CIPM- RBEC/2023 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MBAFAM; DANS LA COMMUNE DE KEKEM ; DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-04-2023

70

Reference [08/AONO/C.MVENGUE/CIPM/2023 DU 27/03/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C.MVENGUE/CIPM/2023 DU 27/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE D'ATING ETOM, COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-04-2023

71

Reference [01/AONO/GOV-OU/CRPM-OU/TBEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/GOV-OU/CRPM-OU/TBEC/2023 DU 23 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OUEST REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-04-2023

72

Reference [007/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES : TRONÇON 1 : DISPENSAIRE NKOZOA (PK0 + 00 AU CARREFOUR BEIGNETS) –GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE –SÉNAT BAR ET MOSQUEE ; TRONÇON 2 : NKOZOA (ENTREE CENTRE DE SANTE LA RESTAURATION)-GROUPE SCOLAIRE ŒIL DE L'AVENIR –DESCENTE YVON, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE REVÊTEMENT DES ROUTES : TRONÇON 1 : DISPENSAIRE NKOZOA (PK0 + 00 AU CARREFOUR BEIGNETS) –GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE –SÉNAT BAR ET MOSQUÉE ; TRONÇON 2 : NKOZOA (ENTRÉE CENTRE DE SANTE LA RESTAURATION)-GROUPE SCOLAIRE ŒIL DE L'AVENIR –DESCENTE YVON, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 03-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference	06/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOULGOU DANS LA COMMUNE DE PITOAA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

74	Reference	08/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 03/02/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BADJOUA CENTRE, COMMUNE DE PITOAA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

75	Reference	08/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2023 DU 27/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TCHOUNGOU (PHASE I); DANS LA COMMUNE DE KEKEM ; DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-04-2023

76	Reference	10/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE 10/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 03/02/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BABANGUEL DANS LA COMMUNE DE PITOAA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

77	Reference	07/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTE PUBLIC AU QUARTIER TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference	03/DM/C/PTA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOÀ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 2A ;LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 1A ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

79	Reference	005/2023/AONO/C-KÂLFOU/CIPM/T-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/2023/AONO/C-KÂLFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'EP DE DANGMINGUIRI DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-04-2023

80	Reference	006/2023/AONO/C-KÂLFOU/CIPM/T-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2023/AONO/C-KÂLFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE KESSEWO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-04-2023

81	Reference	004/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTN°004/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP GROUPE 1 DE KALFOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KALFOU MONTANT PREVISIONNEL : 20 000 000 F CFA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-04-2023

82	Reference	003/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM /AI Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM /AL DU 21/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-04-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

83	Reference	008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	04-05-2023

84	Reference	003/AONO/ANRP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-05-2023

85	Reference	004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (LOT 2) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE .FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-04-2023



COMMUNE D'AFANLOUM

**ADDITIF RECTIFICATIF N°008 /A/SIGAMP/CAFAN DOSSIER D'APPEL D'OFFRE
N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 28/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
REHABILITATION DE LA ROUTE BIKOUE-AFANLOUM LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM
INFORME LE PUBLIC ET LES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE
CI-DESSOUS, DES MODIFICATIONS ET COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUIVANTS :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>DU REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES</u></p> <p>6.1. Critères d'évaluation Au lieu de lire : Critères éliminatoires 14.1 Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">- Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ;- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;- Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ;- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ;- Offre financière incomplète ;- Conducteur des travaux non inscrit à l'ONIGC (Ordre national des ingénieurs du génie civil)- Attestation de visite de site cosigné par le maitre d'ouvrage et le soumissionnaire <p>Lire plutôt : 14.1 Critères éliminatoires Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ; Fausse déclaration ou documents falsifiés ; Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ; Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ; Offre financière incomplète ; Conducteur des travaux non inscrit à l'ONIGC (Ordre national des ingénieurs du génie civil) Attestation de visite de site signé sur l'honneur par le soumissionnaire.</p> <p><u>Au lieu de lire :</u> 6.2 – Evaluation des critères essentiels Elle concerne uniquement les offres ayant franchi la première étape, c'est-à-dire celles qui auront satisfait aux critères éliminatoires ci-dessus. La grille d'évaluation est la suivante :</p>

AFANLOUM le 31 Mars 2023

Le MAIRE

NKODO EKOUDI JEAN JACQUES

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DEPARTEMENT
DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -
EXERCICE 2023, MINEDUB.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation des travaux de Réhabilitation de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Travaux préliminaires;
Charpente – Couverture;
Revêtements et enduits
menuiseries bois ;
Electricité ;
Plomberie sanitaire ;
Revêtements sols et murs ;
Peinture;
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **11.000.000 (ONZE MILLIONS) FRANCS CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023, MINEDUB.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Vingt mille (20 000) francs CFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **03/05/2023 à 10 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023

DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **220 000 000(DEUX CENT VINGT MILLE) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **220 000 (DEUX CENT VINGT MILLE) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **03/05/2023 à 11 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de la Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10** ;

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (volume 3);
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ou dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (2 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (2 points) Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (2 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (1 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (1 point) Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80%** de critères de qualification soit **8 sur 10**;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

SIGNATURE DU MARCHÉ

Le marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou du Chef de Service du Patrimoine d'Etat de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 675 46 01 94.

ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°03065/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°03/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/02/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 10 000 MÈTRES DE TOILE EN COTON POUR CONFECTION DES SACS DE RECOLTE CHAMPS D'ÉSSAI-ÉCHANTILLONS COTON, CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION COTON GRAINE 2023-2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant La demande de cotation N°03/23/DCO/SDCC/CIPM du 20/02/2023 pour la fourniture d'un lot de 10 000 mètres de toile en coton pour confection des sacs de récolte champs d'essai-échantillons coton, campagne de commercialisation coton graine 2023-2024;

Considérant La Lettre N°009/23/SDCC/CIPM du 20 Mars 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

DECIDE :

Article 1er: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	CICEP BP: 5 948 DOUALA	18 185 625 FCFA	60 Jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 31 Mars 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE KEKEM

**COMMUNIQUE N° 02 RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°
01/DC/CKKEM/CIPM-RTE/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE CHI NTAM SUR LA ROUTE COMMUNALE
MBAFAM-BANGUI-CHARIE DANS LA COMMUNE DE KEKEM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de Kekem, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises potentiellement soumissionnaires que l'Avis de Consultation suscité, est annulé

KEKEM le 31 Mars 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

-DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00005/AONO/JO5/CDPM/2023 DU 15 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.-DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00006/AONO/JO5/ CDPM /2023 DU 15 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutot

Au lieu de (ancien/old)	Lire plutôt (nouveau/new)
<p>Au niveau des critères éliminatoires</p> <p>Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire</p>	<p>Au niveau des critères éliminatoires</p> <p>Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régu 48 heures après l'ouverture des offres dans sa version originale du secrétariat de la commission contre décharge.</p>
<p>DAO N°5 Dans le RPAO Art 36.1</p> <p>Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, l'Autorité Contractante notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée, que sa soumission a été retenue. La publication du résultat d'appel d'offres dans les conditions et forme prévues par la réglementation peut tenir lieu de cette notification.</p>	<p>DAO N°5 Dans le RPAO Art 36.1</p> <p>Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été re conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispo capacités techniques et financières requises pour exécuter le M de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-c après application des rabais proposés le cas échéant <i>Précis conditions d'attribution</i></p>
<p>Dans les CCTP</p> <p>Marque de peinture « LEGRAND » et « PANTEX »</p>	<p>Dans les CCTP</p> <p>Peinture de bonne qualité</p>
<p>Dans DAO N°05</p> <p>Au niveau du décompte général et définitif</p>	<p>Au niveau du décompte général et définitif ajouter :</p> <p>La transmission du décompte général et définitif à l'Organisme p en vue du paiement est subordonnée au visa préalable du M chargé des marchés publics. Pour cela, une copie de l'attach correspondant et tous les décomptes provisoires devront lu antérieurement transmis ou remis à son représentant sur le site échéant</p>
<p>Dans DAO N°05</p> <p>non retranscription des articles 4, 17, 26 et 32 du RGAO</p>	<p>Transcription intégrale des articles 4, 17, 26 et 32 du RGAO</p>

MFOU le 31 Mars 2023

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF
EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE
MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023, MINESEC.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la Construction d'un forage positif équipé à Pompe à Motricité Humaine (PMH) au Lycée d'Angongo, Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

Lot	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
UNIQUE	ANGONGO	MBANKOMO	8 5000 000	57 25 106 03 561133

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Installation du chantier ;

Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;

Foration et développement à l'air lift ;

Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;

Réalisation de la superstructure ;

Développement à la pompe immergée, et essai de pompage;

Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE pouvant refouler de l'eau à 60m de profondeur.

NOTE: les tuyaux utilisés doivent être choisis en inox ou en PVC selon la profondeur du forage de sorte qu'un enfant de 12 ans puisse pomper aisément.

Construction et crépissage puits perdu (rempli de moellon) + Avaloir (regard siphonide) de section 50x50+chenal d'évacuation de 05 à 7m de long en agglomérés bourrés + toutes suggestions

Formation de 02 agents de maintenance et le comité de gestion.

Fourniture caisse à outils et stock de pièces de rechange.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **8 500 000 (HUIT MILLIONS CINQ CENT MILLE) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023, MINESEC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **vingt mille (20 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **03/05/2023 à 10 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023

DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **170 000 (cent soixante-dix mille) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **170 000 (cent soixante-dix mille) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **03/05/2023 à 11 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification soit **12/15**.

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (Enveloppe C) ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ou dans le devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères essentiels des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (03 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (02 points). Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (04 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (01 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (01 point) Oui/Non
- 7) Présentation de la soumission (02 critères) Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80%** soit **12/15**;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué / Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 691 18 81 23/674 18 09 56.

ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A KOULAWA, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUROUA, MAITRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2022/020 du 17 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu, l'Arrêté N°000109/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/M1NF1 du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

DECIDE :**Article 1er :** La Lettre Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Travaux de construction de d'un magasin de stockage à KOULAWA, commune de TOUROUA	ETS ZAKAR ET FRERES B.P:// 13 TIGNERE Tél : 699 87 49 22	27 000 000	90 JOURS

Article 2 : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et le délai d'exécution court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TOUROUA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°05/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE ; LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°04/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°04/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune de Pitoa, département de la Bénoué, région du nord.

LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE
LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE, sont attribués à compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Dolla Korkaé	ETS BAIKWA BP:/TEL:6 99 87 51 88	Dix-neuf million neuf cent soixante-treize mille neuf cent quarante-neuf (19 973 949)	trois (03) mois
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Péné		Dix-neuf million neuf cent soixante-treize mille neuf cent quarante-neuf (19 973 949)	trois (03) mois

Article 2 : L'entrepreneurs susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023DU 31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE ENTREE CLINIQUE ESSEDE - CHEFFERIE TRADITIONNELLE, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE ENTRÉE CLINIQUE ESSEDE - CHEFFERIE TRADITIONNELLE, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet : Pour les travaux de bitumage de la route Entrée Clinique Essede - Chefferie Traditionnelle, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES;
- TERRASSEMENT / CHAUSSEE;
- ASSAINISSEMENT / DRAINAGE;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres (F CFA)	Montants TTC en lettres (F CFA)
1	travaux de bitumage de la route Entrée Clinique Essede - Chefferie Traditionnelle, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre	100 000 000	Cent millions

4. Allotissement

Le présent projet est en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2023 sur l'imputation : **57 36 451135K 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, payable à la **recette des finances de Yaoundé**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **03/05/2023** à ...**13**...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023
DU _31/03/2023_, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE ENTREE
CLINIQUE ESSEDE - CHEFFERIE TRADITIONNELLE, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU
CENTRE**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre(04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres (F CFA)	Montants caution en lettres (F CFA)
1	travaux de bitumage de la route Entrée Clinique Essede - Chefferie Traditionnelle, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre	2 000 000	Deux millions

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **03/05/2023** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur

6.2 Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) Attestation signée sur l'honneur par le soumissionnaire d'avoir lu et accepté le CCAP et le CCTP portant la mention « Lu et Approuvé »
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le PRÉFET

DJKDENT EMMANUEL MARIEL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 096/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR /2023 23/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°B53/SG/PR DU 09 JANVIER 2023, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU)-CARREFOUR EKABITA MENDOUM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2)-CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE TOATL DE 27, 200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEPAT - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI) ;
Vu l'autorisation N°B53/SG/PR du 09 janvier 2023, pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de construction de la route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou)-carrefour Ekabita Mendoum-carrefour Ezezan-carrefour Katanga (Nyom2)-carrefour Yegassi-carrefour 4 Nkolodom-carrefour Nambeyala-carrefour Ekong-carrefour Febe Village et voie de raccordement à la boucle routiere (Oback), d'un linéaire total de 27, 200 km, dans la Région du Centre ;
Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N°B53/SG/PR du 09 janvier 2023, pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de construction de la route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou)-carrefour Ekabita Mendoum-carrefour Ezezan-carrefour Katanga (Nyom2)-carrefour Yegassi-carrefour 4 Nkolodom-carrefour Nambeyala-carrefour Ekong-carrefour Febe Village et voie de raccordement à la boucle routiere (Oback), d'un linéaire total de 27, 200 km, dans la Région du Centre ,
Vu Les offres des soumissionnaires ;
Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières.

DECIDE:

Article 1: Le BET dont le nom suit est retenu pour l'exécution des prestations relatives à la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de construction de la route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou)-carrefour Ekabita Mendoum-carrefour Ezezan-carrefour Katanga (Nyom2)-carrefour Yegassi-carrefour 4 Nkolodom-carrefour Nambeyala-carrefour Ekong-carrefour Febe Village et voie de raccordement à la boucle routiere (Oback), d'un linéaire total de 27, 200 km, dans la Région du Centre.

- NB: VOIR TABLEAU SUR PDF

Article 2: Le mandataire de dudit BET attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Avril 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°400 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 DU 23/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°B53/SG/PR DU 09 JANVIER 2023, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTERSECTION N1 (ENTREE DISPENSAIRE NKOMETOU)-CARREFOUR EKABITA MENDOUM-CARREFOUR EZEZAN-CARREFOUR KATANGA (NYOM2)-CARREFOUR YEGASSI-CARREFOUR 4 NKOLODOM-CARREFOUR NAMBEYALA-CARREFOUR EKONG-CARREFOUR FEBE VILLAGE ET VOIE DE RACCORDEMENT A LA BOUCLE ROUTIERE (OBACK), D'UN LINEAIRE TOATL DE 27, 200 KM, DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°B53/SG/PR du 09 janvier 2023, pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de construction de la route intersection N1 (entrée dispensaire Nkometou)-carrefour Ekabita Mendoum-carrefour Ezezan-carrefour Katanga (Nyom2)-carrefour Yegassi-carrefour 4 Nkolodom-carrefour Nambeyala-carrefour Ekong-carrefour Febe Village et voie de raccordement à la boucle routière (Oback), d'un linéaire total de 27, 200 km, dans la Région du Centre, le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

NB: VOIRBTABLEAU SUR PDF

Le mandataire dudit BET attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Avril 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDÉ PUBLIE UN ADDITIF RELATIF AU DAO N°001/AONO/CHUY/CIPM/2023 DU 16/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET ÉQUIPEMENTS CONNEXES, DE L'ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE ET DU MOBILIER MÉDICAL AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDÉ (CHUY) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>A cet effet, le présent Additif tient compte des irrégularités relevées ci-dessous par l'ARMP dans le cadre de leur exploitation. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la non-conformité de la caution de soumission ne figurant pas parmi les critères éliminatoires; - le critère éliminatoire n°08 n'est pas réglementaire dans sa partie relative à l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années ; - la non indication dans l'Avis d'Appel d'Offres (AAO) du nombre maximum de lots, dont un soumissionnaire peut être attributaire ; - la prévision irrégulière de la signature des ordres de services à caractère technique par le Maître d'Ouvrage dans le DAO ; - la désignation irrégulière du MINMAP comme point focal des dénonciations relatives aux tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques. <p>Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres</p> <p>15.1. Critères éliminatoires (n°3): au lieu de : « Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis »</p> <p>Lire plutôt : « Absence et non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis »</p> <p>15.1. Critères éliminatoires (n°8): au lieu de : « Engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP »</p> <p>Lire plutôt : « supprimer »</p> <p>Insérer article 16</p> <p>Lire plutôt : article 16. Nombre maximum de lots « Chaque soumissionnaire a la possibilité de soumissionner pour un ou tous les lots, et peut être attributaires que de deux lots. Chaque lot complet fera l'objet d'une offre technique et d'une offre financière, l'offre administrative pouvant, au gré du soumissionnaire, être commune à tous les lots »</p> <p>Au lieu de : 19. Dénonciation : « Tout acte de fraude et de corruption peut être signalé à la Cellule Corruption du MINMAP répondant aux numéros 675 20 57 25 et 699 37 07 48»</p> <p>Lire plutôt : 20. Dénonciation « Tout acte de fraude et de corruption peut être signalé à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) répondant aux numéros 658 26 26 82 et 651 64 91 94 et le numéro vert 1517»</p>

YAOUNDE le 30 Mars 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ESSOMBA ARTHUR

COMMUNE D'AFANLOUM

**ADDITIF RECTIFICATIF N°006/A/SIGAMP/CAFA NN°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 28/04/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTREGRE DE
NGOUNGOU MOU DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,
REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM INFORME LE PUBLIC ET LES
ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE CI-DESSOUS, DES
MODIFICATIONS ET COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUIVANTS :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AFANLOUM le 31 Mars 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

NKODO EKOUDI JEAN JACQUES

COMMUNE DE MOKOLO

ADDITIF N° 001/A/C-MOK/CIPM/AI/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MOKOLO/CIPM/TBEC/2023 DU 01/03/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service technique de la commune de MOKOLO, au plus tard le 20/03/2023 à 10 heures, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004/AONO/C- MOKOLO/CIPM/TBEC/2023 DU 01/03/2023 Pour la réalisation des travaux de construction du Foyer des Jeunes de MOKOLO, Arrondissement de MOKOLO, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord (en Procédure d'Urgence).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">LIRE PLUTOT:</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service technique de la commune de MOKOLO, au plus tard le 07/04/2023 à 10 heures</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 24/03/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de MOKOLO, au sein de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix,</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">LIRE PLUTOT:</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 07/04/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de MOKOLO, au sein de ladite commune.</p>

MOKOLO le 31 Mars 2023

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N0306 /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°04/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 250 000 KG DE CHAUX CYGNE EN SACS DE 25 KG A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par décision N°03063/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT du 31/03/2023, la Demande de Cotation N°04/23/DCO/SDCC/CIPM du 20/02/2023 est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offre reçue non-conforme au dossier de consultation.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, pour les motifs ci-après, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

N°ORDRE	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
01	CCPC BP 1 491 GAROUA	Eliminé pour Absence de l'engagement du fabricant, des riches techniques et des éléments justifiant les références similaires

GAROUA le 31 Mars 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°005/AAONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE DIX (10) BOX CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUROUA, MAÎTRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2022/020 du 17 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu, l'Arrêté N°000109/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

DECIDE :**Article 1er :** La Lettre Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Travaux de construction de deux (02) hangars de dix (10) box chacun au marché central de TOUROUA	ETS IMANE B.P:// 13 TIGNERE Tél : 699 87 49 22	19 999 999	90 JOURS

Article 2 : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et le délai d'exécution court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TOUROUA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJOUTALEDE, DANS LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUROUA, MAITRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2022/020 du 17 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu, l'Arrêté N°000109/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/M1NF1 du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

DECIDE ;**Article 1er** : Les Lettres Commandes ci-après, sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuées ainsi qu'il suit:

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
	Travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'école publique de Djoutaledde	ETS AMIS B.P:// GAROUA Tél : 696 61 79 23	19 972 749	90 JOURS

Article 2 : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et le délai d'exécution court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.**Article 3** : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TOUROUA le 24 Mars 2023

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°07/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU SI JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO SAMBO (DJALINGO SAMBO) DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°06/CIPM/PC/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°06/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 relatif aux travaux de construction d'un bloc d'une salle de classe à l'Ecole publique de OURO SAMBO (DJALINGO SAMBO), est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
unique	Travaux de construction d'un bloc d'une salle de classe à l'Ecole publique d'OURO SAMBO (DJALINGO SAMBO)	Etablissements LUMIERE BP 109 GAROUA TEL: 6 99 21 62 05 / 6 74 23 93 75	Neuf million neuf cent quatre vingt-dix-huit mille huit cent huit (9 998 808)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entrepreneurs susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 14 Mars 2023

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°048/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour **la fourniture de trois (03) lots de machines-outils pour l'atelier mécanique de la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de trois (03) lots de machines-outils pour l'atelier mécanique de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **198 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **55 000 000 FCFA** pour le lot 2 et à **27 000 000 FCFA** pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en trois (03) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture de deux tours parallèles à charioter et fileter ;

Lot 2 : fourniture d'une mortaiseuse ;

Lot 3 : fourniture d'une presse d'atelier de 100 T à deux vitesses avec régulateur de pression.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 10/05/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/04/2023/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua Il dans un délai de 180 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 960 000 FCFA** pour le lot 1, à **1 100 000 FCFA** pour le lot 2 et à **540 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **10/05/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites;

LOT 1 : Fourniture de 02 (deux) tours parallèles à charioter et fileter

a) Tour Parallèle à charioter et à fileter à banc rompu amovible visu 2 axes frein électromagnétique

Caractéristiques générales

La machine sera équipé d'un :

- Mandrin 3 mors 0 305mm (alésage 105 mm) ;
- Plateau 4 mors 0 457 mm (nez de broche A2-11) ;
- Plateau à trous 0 508 mm (nez de broche A2-11) ;
- Tourelle à changement rapide ;
- Dispositif éclairage ;
- Dispositif d'arrosage ;
- Lunette fixe et suivre à galets (50-300mm) ;
- Pointes ;
- Une plaque avec les caractéristiques complète à l'arrière ;
- Carter de protection au niveau du mandrin et de la tourelle



Et sera livré avec :

- Le livret d'inscriptions et d'entretien ;
- Le manuel contenant les plans électrique et mécanique ;
- 100 litres de liquides d'arrosages ;
- kit outils de maintenance et outils coupes

Caractéristiques techniques majeures de la fourniture

N°	Désignations	Valeurs
1	Hauteur de pointes	? 385 mm
2	Distance entre-pointes	? 4000 mm
3	Diamètre admis dans le rompu	? 980 mm
4	Diamètre maxi au-dessus du chariot transversal	? 450 mm
5	Diamètre maximum au-dessus du banc	?770 mm
6	Alésage de broche	?105 mm
7	Course du chariot transversal	?450 mm
8	Course du fourreau de contre-pointe	?220 mm
9	Course du petit chariot porte-outils	?250 mm
10	Cône de la contre-pointe	CM5 ou CM6
11	Largeur du banc	450 mm
12	Diamètre du fourreau de contre-pointe	220 mm
13	Nez de broche A2	? 11
14	Moteur	? 15 cv 400 v 50 Hz

b) Tour parallèle à charioter et à fileter à banc rompu amovible visu 2 axes appareil de retombe dans le pas

Caractéristiques générales

La machine sera équipé d'un :

- Mandrin 3 mors ;
- Plateau à trou ;

- Lunette fixe et lunette à suivre ;
- Pointe fixe ;
- Dispositif d'arrosage ;
- Dispositif d'éclairage ;
- Tourelle à changement rapide style multifix ;
- Une plaque avec les caractéristiques complète à l'arrière ;
- Bac à copeaux ;
- Carter de protection de mandrin ;
- Carter de protection au niveau de la tourelle.

Et sera avec :

- Le livret d'inscriptions et d'entretien ;
- Le manuel contenant les plans électrique et mécanique ;
- 100 litres de liquides d'arrosages ;
- Kit outils de maintenance et outils coupes

Caractéristiques techniques majeures de la fourniture

N°	Désignations	Valeurs
1	Hauteurs de pointes	? 330 mm
2	Distance entre-pointes	? 3000 mm
3	Diamètre admis dans le rompu	? 900 mm
4	Diamètre maxi au-dessus du chariot transversal	?440 mm
5	Diamètre maximum au-dessus du banc	? 660 mm
6	Alésage de broche	? 105 mm
7	Course du chariot transversal	? 368 mm
8	Course du fourreau de contre-pointe	? 230mm

9	Course du petit chariot porte-outils	? 130 mm
10	Cône de la contre-pointe	MT5
11	Largeur du banc	?400 mm
12	Nez de broche A2	?11
13	Moteur de broche	? 7,5 kw ; 400v ; 50Hz

LOT2 : fourniture d'une Mortaiseuse

N°	Désignations	Valeurs
1	Course du coulisseau	? 300 mm
2	Diamètre de la table	? 500 mm
3	Vitesse maximale du coulisseau	105 tr/mm
4	Course transversale de la table	? 460 mm
5	Course longitudinale de la table	? 460 mm
6	Moteur	? 2.2 kW 400V 50HZ

LOT3 : Presse d'atelier de 100t a deux vitesse avec régulateur de pression

N°	Désignations	Valeurs
1	Force 100 T	? 100 T
2	Course du coulisseau	?350 mm
3	Distance entre-montants	?900 mm
4	Hauteur maximale entre la table et le coulisseau	? 900 mm
5	Vitesse de travail	? 2 mm/s
6	Moteur du groupe hydraulique	? 1.5 kW 400V/50hz

NB : les tours seront livrés avec 200 litres de liquides d'arrosages et outils de maintenance et outils coupes

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé en **original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à



la dernière page) ;

11 - Absence et ou non-conformité de la Garantie et du Service après-vente.

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRÉNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/2022/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 3 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE 2400 PNEUS AVEC CHAMBRES A AIR POUR MOTOCYCLETTES AG 100 AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) FINANCEMENT : BUDGET C2D/PCP-ACEFA CONVENTION N° CCM 1397 03 W

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
CMR- AFD N° CCM 1397 03 W

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil agropastoral (PCP-ACEFA) lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture de deux mille quatre cents (2 400) pneus avec chambres à air pour motocyclette AG 100 audit Programme.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres consiste en la fourniture de **mille deux cents (1 200) pneus avant avec chambres à air et mille deux cents (1 200) pneus arrière avec chambres à air**, de leur transport et de leur livraison au siège de la Coordination Nationale du Programme.

Le matériel à fournir et les caractéristiques sont précisés dans le Descriptif des Fournitures (DF).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération est de deux cent quarante-huit millions (248 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres s'adresse à toute personne morale de droit camerounais justifiant des capacités techniques, managériales, financières et des références avérées pour l'exécution de la prestation objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par des ressources issues du budget C2D/PCP-ACEFA dans le cadre de la Convention CMR- AFD n° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté par les soumissionnaires au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, email : cn.secretariat@pccpacefa.org, Tel : 222 20 36 48 Fax : 222 20 36 47 aux heures ouvrables dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, email : cn.secretariat@pccpacefa.org, Tel : 222 20 36 48 Fax : 222 20 36 47 aux heures ouvrables sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120.000) francs CFA** représentant les frais de dossier, au compte d'affectation spéciale n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans tous les Chefs-lieux des régions.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP, Fax, Tel, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé ; téléphone 222 20 36 48 ; Fax : 222 20 36 49 au plus tard le **23 mai 2023 à 13 heures précises**. Elles seront présentées sous pli fermé en **huit (08)** exemplaires, dont **un (01)** original, **six (06)** copies marquées comme telles et **une (01)** copie électronique sous clé USB comportant le dossier administratif, les offres technique et financière en version PDF et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/2022/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 3 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE 2400 PNEUS AVEC CHAMBRES A AIR POUR MOTOCYCLETTES AG 100 AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA pour la livraison des fournitures, objet du présent appel d'offres, est de cent quatre-vingt (180) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission remboursable d'un montant égal à **quatre millions neuf cent soixante mille francs (4 960 000 F) CFA**, émise par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre des Finances (pièce n° 10), pour une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un temps par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PCP-ACEFA. Elle se déroulera le **23 mai 2023 à 14 heures précises** dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA, sise à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de 48h conformément au Code des Marchés Publics ;
2. Offre non produite en huit (08) exemplaires (dont un original, six copies et une copie électronique) ;
3. Absence du certificat d'origine du matériel proposé ;
4. Fausse déclaration ou déclaration contradictoire d'une pièce à l'autre ou pièces falsifiées ;
5. Absence de déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale paraphée page par page et signée à la dernière page ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
7. Absence du cautionnement de soumission acquitté ;
8. Non-respect de l'une des caractéristiques majeures ;
9. Note technique inférieure à 85% de OUI.

2. Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous :

- Expérience du Soumissionnaire (justification d'une expérience d'au moins 1 an) ;
- Références du soumissionnaire au cours des quatre dernières années (avoir exécuté au moins deux (02) marchés de fourniture de pneus et chambres à air de moto de type AG 100) ;
- Capacité financière de soixante-dix (70) millions francs CFA ;
- Chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire au moins égal à cent (100) millions francs CFA pour l'une quatre années suivantes (2019, 2020, 2021, 2022), produire justificatifs ;
- Prospectus originaux avec photos accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Délai d'exécution des prestations ;
- Condition d'acceptation des clauses du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Cahier des Clauses Techniques Particulières (Descriptif de la fourniture) remplis, paraphés page par page et signés à la dernière page.

Les soumissionnaires admis à l'évaluation financière seront ceux ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépouillement des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11h00 mn et 15h30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, E-mail : cn.secretariat@pccpacefa.org

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023DU 31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONÇON 1: ENTREE COLLEGE SAINTE FOI - BLOC 5; TRONÇON 2: CARREFOUR ENTREE USINE DES TOLES - CARREFOUR MVOG KOULOU - NKONDON ET BRETelles; TRONÇON 3: MINKAN STADE 1ERE ENTREE - NEW SYSTEM ACADEMIC SCHOOL OF MINKAN - MINKAN 2EME ENTREE, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONÇON 1: ENTRÉE COLLÈGE SAINTE FOI - BLOC 5; TRONÇON 2: CARREFOUR ENTRÉE USINE DES TÔLES - CARREFOUR MVOG-KOULOU - NKONDON ET BRETelles; TRONÇON 3: MINKAN STADE 1ÈRE ENTRÉE - NEW SYSTEM ACADEMIC SCHOOL OF MINKAN - MINKAN 2ÈME ENTRÉE, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet : l'achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1: entrée collège Sainte Foi - Bloc 5; tronçon 2: carrefour entrée usine des tôles - carrefour Mvog-koulou - Nkondon et bretelles; tronçon 3: Minkan stade 1^{ère} entrée - new system Academic School of Minkan - Minkan 2^{ème} entrée, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- **INSTALLATION DE CHANTIER;**
- **TERRASSEMENT / CHAUSSEE;**
- **ASSAINISSEMENT / DRAINAGE;**

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres (F CFA)	Montants TTC en lettres (F CFA)
1	l'achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1: entrée collège Sainte Foi - Bloc 5; tronçon 2: carrefour entrée usine des tôles - carrefour Mvog-koulou - Nkondon et bretelles; tronçon 3: Minkan stade 1 ^{ère} entrée - new system Academic School of Minkan - Minkan 2 ^{ème} entrée, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre	150 000 000	Cent cinquante millions

4. Allotissement

Le présent projet est en un seul lot

-

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2023 sur l'imputation : **57 36 451135 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**, payable à la recette des Finance de Yaoundé, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **03/05/2023** à ...13...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023
 DU __31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES
 ROUTES : TRONCON 1: ENTREE COLLEGE SAINTE FOI - BLOC 5; TRONCON 2: CARREFOUR ENTREE USINE
 DES TOLES - CARREFOUR MVOG KOULOU - NKONDON ET BRETelles; TRONCON 3: MINKAN STADE 1ERE
 ENTREE - NEW SYSTEM ACADEMIC SCHOOL OF MINKAN - MINKAN 2EME ENTREE, DANS LE DEPARTEMENT
 DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre(04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres (F CFA)	Montants caution en lettres (F CFA)
1	l'achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1: entrée collège Sainte Foi - Bloc 5; tronçon 2: carrefour entrée usine des tôles - carrefour Mvog-koulou - Nkondon et bretelles; tronçon 3: Minkan stade 1 ^{ère} entrée - new system Academic School of Minkan - Minkan 2 ^{ème} entrée, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre	3 000 000	Trois millions

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 03/05/2023 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur

6.2 Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) Attestation signée sur l'honneur par le soumissionnaire d'avoir lu et accepté le CCAP et le CCTP portant la mention « Lu et Approuvé »
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 104/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 DU 28/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATIONS N° 000993/L/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MARS 2022 ET N° 00489-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2023, POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOUM, SECTION 2 : BIKOULA-DJOUM (35,6 KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITEN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA). MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Lettre Circulaire N°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des marchés publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou d'un Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation de Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Les autorisations de Gré à Gré N° 000993/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 et N° 00489-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 janvier 2023 du MINMAP ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 000993/L/PRC/MINMAP/SG/

DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour les prestations supplémentaires de contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de la route Sangmélina-Ouessou, Lot1 : Sangmélina-Djourn, Section 2 : Bikoula-Djourn (35,6 km), Région du Sud, Département du Dja et Lobo ;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Vu le rapport le rapport d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

DECIDE:

Article 1: Le Groupement dont le nom suit est retenu pour la réalisation des prestations supplémentaires de contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de la route Sangmélina-Ouessou, Lot1 : Sangmélina-Djourn, Section 2 : Bikoula-Djourn (35,6 km), Région du Sud, Département du Dja et Lobo.

- NB: VOIR TABLEAU SUR PDF

Article 2: Le mandataire du Groupement attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°427/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2023 DU 28/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE NATIONALE N1B : KOURGUI-GANSÉ-KOLOFATA-KÉRAWA (FRONTIÈRE NIGÉRIA) DE 28,9 KM DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions de l'Appel d'offres National Ouvert N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23 Janvier 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route nationale N1B : Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (frontière Nigéria) de 28,9 KM dans le Réseau Nord, Région de l'Extrême-Nord, le résultat complet dudit Appel d'Offres se présente comme suit:

NB: VOIR TABLEAU SUR PDF

Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONCON 1 : SAVANA MEKOLO FERME – ANTENNE SANTA MARIA, BRETelles ET AMORCES ; TRONCON 2 : SAVANA MEKOLO DERNIERE MAISON – LIMITE FOUGEROLE, Y COMPRIS CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Mfoundi, Autorité Contractante et maitre d'ouvrage délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1 : Savana Mekolo Ferme – Antenne Santa Maria, bretelles et amorces ; tronçon 2 : Savana Mekolo dernière Maison – Limite Fougerole, y compris construction d'un dalot dans le Département du Mfoundi, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PREPARATOIRES;
- TERRASSEMENT / CHAUSSEE

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1 : Savana Mekolo Ferme – Antenne Santa Maria, bretelles et amorces ; tronçon 2 : Savana Mekolo dernière Maison – Limite Fougerole, y compris construction d'un dalot dans le Département du Mfoundi, Région du Centre	90 000 000	Quatre-vingt-dix millions

4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

Lot 1 : achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1 : Savana Mekolo Ferme – Antenne Santa Maria, bretelles et amorces ; tronçon 2 : Savana Mekolo dernière Maison – Limite Fougerole, y compris construction d'un dalot dans le Département du Mfoundi, Région du Centre

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2023 sur l'imputation **57 36 451135G 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la recette des finances de yaoundé, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **04/05/2023** à **13** heures précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONCON 1 : SAVANA MEKOLO FERME – ANTENNE SANTA MARIA, BRETelles ET AMORCES ; TRONCON 2 : SAVANA MEKOLO DERNIERE MAISON – LIMITE FOUGEROLE, Y COMPRIS CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1 : Savana Mekolo Ferme – Antenne Santa Maria, bretelles et amorces ; tronçon 2 : Savana Mekolo dernière Maison – Limite Fougereole, y compris construction d'un dalot dans le Département du Mfoundi, Région du Centre	1 800 000	Un million huit cent mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 04/05/2023** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur avec photos.

2 Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél :..... soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

ADDITIFAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 009/AONO/CIPM/CAN1ER/2023 DUO 03 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBIDENG GROUPE 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : COMMUNE/FEICOM, EXERCICE 2023,CONVENTION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Quinze (15) mois.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de neuf (09) mois.</p>

2	Autres																								
	<p>Au lieu de ...</p> <p>CADRE DU DETAIL ESTIMATIF</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">LOT IV</td> <td style="width: 50%;">FOURNITURE DES RAPPORTS D'ACTIVITES</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td>4.1</td> <td>Rapport mensuel de suivi des travaux en 04 exemplaires</td> <td>Mois</td> <td>08</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>4.2</td> <td><u>Rapport final en 05 exemplaires</u></td> <td>U</td> <td>08</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4.3</td> <td>Provision pour rapport spécifique</td> <td>FF</td> <td>1</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>4.2 Rapport final en 05 exemplaires est de 08</p>	LOT IV	FOURNITURE DES RAPPORTS D'ACTIVITES					4.1	Rapport mensuel de suivi des travaux en 04 exemplaires	Mois	08	4.2	<u>Rapport final en 05 exemplaires</u>	U	08			4.3	Provision pour rapport spécifique	FF	1		
LOT IV	FOURNITURE DES RAPPORTS D'ACTIVITES																								
4.1	Rapport mensuel de suivi des travaux en 04 exemplaires	Mois	08																				
4.2	<u>Rapport final en 05 exemplaires</u>	U	08																						
4.3	Provision pour rapport spécifique	FF	1																						
	<p>Lire plutot</p> <p>4.2 Rapport final en 05 exemplaires est de 01</p> <p>Le reste sans changement</p>																								

NGAOUNDERE le 3 Avril 2023

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE GUIDER

ADDITIF N°01/A/RN/D42/SP PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RN/D42/CDPM/2023 DU 13/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS(03)SALLES DE CLASSE + DEUX(02) BUREAUX AU LYCÉE DE BIDZAR,ARRONDISSEMENT DE FIGUIL,DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chiffre d'affaire effectivement réalisé au cours des trois (03) dernières années > 25 000 000 (vingt-cinq millions) francs CFA (pièces justificatives: Bilan certifié par un expert-comptable); Attestation de solvabilité financière d'un montant de 35 000 000 (trente-cinq) millions</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chiffre d'affaire effectivement réalisé au cours des trois (03) dernières années > 25 000000 (vingt-cinq millions) francs CFA (pièces justificatives copie des premières et dernières pages des contrats et leurs PV de réception ou de livraison); Attestation de solvabilité financière d'un montant au moins égal à 15 000 000 (quinze millions)</p>

GUIDER le 30 Mars 2023

Le PRÉFET

SADI Gilles

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 0425 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2023 DU 28/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATIONS N°000993/L/ MINMAP/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MARS 2022 ET N° 00489-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2023, POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOUR, SECTION 2 : BIKOULA-DJOUR (35,6KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITIEEN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA), MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultations de gré à gré suivant autorisations N° 000993/L/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA du 09 mars 2022 et N° 00489-23/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 28 janvier 2023 pour les prestations supplémentaires de contrôle technique et surveillance des travaux de la route Sangmélîma-Ouessou, Lot1 : Bikoula-Djour (35,6km), Région du Sud, Département du Dja et Lobo, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot Unique	Contrôle technique et surveillance	Bikoula-Djour	35,6	Groupe ment Beta Consult SARL/Pan Arab Consulting Engineers (PACE) B.P : 5009 Yaoundé Tél : 222 21 55 09	949 228 639	949 228 639	Délai d'exécution : 33 mois. Offre financière la mieux-disante

Le mandataire du Groupement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 01/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TEBECA L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/R-OU/D-NOURI/C-NJIVI/CIPMP-TEBEC DU 07/003/2023 VCM. LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC DE 02 SALLES (TYPE RURAL) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Njimom, (Bureau des marchés), au plus tard le 30/03/2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">Appel D'Offres National Ouvert N° 03/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TBEC/ du 07/03/2023 en procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe (Type rural) dans certaines localités de la Commune de Njimom, département du Noun, Région de l'Ouest. AN'OUVRIQU'EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Njimom, (Bureau des marchés), au plus tard le 06/04/2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>Appel D'Offres National Ouvert N° 03/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TBEC/ du 07/03/2023 en procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe (Type rural) dans certaines localités de la Commune de Njimom, département du Noun, Région de l'Ouest. AN'OUVRIQU'EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30 MARS 2023 à 10 heures par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés Publics de Njimom sis à l'hôtel de ville de Njimom, dans la salle des actes.</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes pour chaque lot :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). <p>Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/A04/2023 à 10 heures par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés Publics de Njimom sis à l'hôtel de ville de Njimom, dans la salle des actes.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes pour chaque lot :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

NJIMOM le 29 Mars 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF RECTIFICATIF N° 007/A/SIGAMP/CAFAN N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 24/02/ 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LE CENTRE VILLE D'AFANLOUM, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUMLE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM INFORME LE PUBLIC ET LES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE CI-DESSOUS, DES MODIFICATIONS ET COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUIVANTS :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>14.1 Critères éliminatoires Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ; Fausse déclaration ou documents falsifiés ; Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ; Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ; Offre financière incomplète ; L'Attestation et le Rapport de visite de site cosignée par le maitre d'ouvrage et le soumissionnaire.</p> <p>14.2 Critères essentiels de qualification Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur : La présentation du dossier de Soumission ; Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments ; La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ; Qualification et expérience du personnel du chantier ; Compréhension du projet ; La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ; La Capacité financière de l'entreprise.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>1.Critères essentiels de qualification <i>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :</i> Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ; Fausse déclaration ou documents falsifiés ; Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ; Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ; Offre financière incomplète ; L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;</p> <p>2 – Evaluation des critères essentiels Elle concerne uniquement les offres ayant franchi la première étape, c'est-à-dire celles qui auront satisfait aux critères éliminatoiresci-dessus. La grille d'évaluation est la suivante : Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur 6.4 - ne rien lire</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>



2 Autres

Lire plutôt

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

15- Attribution :

Lire plutôt :

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Au lieu de :

Article 8 – Notification de l'attribution

La notification de l'attribution du marché se fera par voie de publication au JDM en plus des autres voies de publication ou tout autre moyen de publication en usage dans l'Administration, dans un délai de trois jours à compter de la date de réception de la proposition d'attribution émise par la commission interne de passation des Marchés.

Lire plutôt :

Article 8 : Notification de l'attribution de la lettre commande

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, le maître d'Ouvrage notifiera à l'attributaire de la lettre commande par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution.

Au lieu de lire :

6.2 – Evaluation des critères essentiels

Elle concerne uniquement les offres ayant franchi la première étape, c'est-à-dire celles qui auront satisfait aux critères éliminatoiresci-dessus.

La grille d'évaluation est la suivante :

AFANLOUM le 31 Mars 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

NKODO EKOU DI JEAN JACQUES

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

ADDITIF N° 001 PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/DAO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ENTREPÔT À WAZA(LOT1) ET CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 32 PLACES ET D'UN BLOC LATRINES AU MARCHÉ DE MALIA, D'UN HANGAR DE 32 PLACES ET D'UN BLOC LATRINES AU MARCHÉ DE NDIGUINA(LOT2) , DANS LA COMMUNE DE WAZA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront remises le 04/04/2023 à 13 heure locale avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 relatif aux travaux de construction d'un (01) entrepôt à Waza (lot1) et travaux de construction d'un Hangar de 32 places et d'un bloc latrines au marché de Malia, d'un Hangar de 32 places et d'un bloc latrines au marché de Ndiguina(lot2), dans la Commune de Waza, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Les offres seront remises le 12/04/2023 à 13 heure locale avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 relatif aux travaux de construction d'un (01) entrepôt à Waza (lot1) et travaux de construction d'un Hangar de 32 places et d'un bloc latrines au marché de Malia, d'un Hangar de 32 places et d'un bloc latrines au marché de Ndiguina(lot2), dans la Commune de Waza, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le 04 avril 2023 à 14 : 00 heures, heure locale.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le 12 avril 2023 à 14 : 00 heures, heure locale.</p>

KOUSSERI le 3 Avril 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE TIBATI

**COMMUNIQUE DC N°004/DC/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 23/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS EN
ATERIELS ET MACHINES AU CMPJ D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI FINANCEMENT : BIP ; EXERCICE
2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage

Communique :

Par Décision Municipale N° **009/DM/MO/CIPM/C-TIB/2023 du 30 Mars 2023**, le Marché objet de la DC susvisée est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETS KM SOLUTIONS	9 983 868 FCFA	60 Jours	

TIBATI le 30 Mars 2023

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE DC N°003/DC/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 23/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE: LOT2: MBAKAOUFINANCEMENT : BIP ; EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage

Communique :

Par Décision Municipal N° **008/DM/MO/CIPM/C-TIB/2023 du 30 Mars 2023**, le Marché objet de la DC susvisée est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETS DALY HOLDINGS	9 112 990 FCFA	90 jours	

TIBATI le 30 Mars 2023

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DES POMPES A ENERGIE SOLAIRE A BAZABAIRE ET A WAKILIRE (LOT N°L) ET CONSTRUCTION DE DEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DES POMPES A ENERGIES SOLAIRE A BORONGO ET OURO-FANDOU (LOT N°2), COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUROUA, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2022/020 du 17 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu, l'Arrêté N°000109/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

DECIDE :

Article 2 : Les Lettres Commandes ci-après, sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuées ainsi qu'il suit :

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Travaux de construction de deux mini-adduction d'eau potable équipées de pompes à énergie solaire à WAKILIRE et BAZABAIRERE : lot n°1	ETS ABOU B.P : 1882 GAROUA Tél : 699 50 80 80	44 676 241	120 JOURS
02	Travaux de construction de deux mini-adduction d'eau potable équipées de pompes à énergie solaire à BORONGO et OURO-FANDOUWAKILIRE et BAZABAIRERE : lot n°2		39 955 641	120 JOURS

Article 2 : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature des Lettres Commandes y afférentes et le délai d'exécution court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : la présente décision sera enregistré, publiée et communiquée partout où besoin sera

TOUROUA le 24 Mars 2023

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 20/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES CHACUN AU MARCHÉ CENTRAL DE TOUROUA, COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUROUA, MAÎTRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2022/020 du 17 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2012/Û74 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu, l'Arrêté N°000109/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

DECIDE :**Article 1 :** La Lettre Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Travaux de construction de deux (02) blocs de six (06) boutiques chacun au marché central de TOUROUA	ETS IMANE B.P:// 13 TIGNERE Tél : 699 87 49 22	39 999 999	<u>120 JOURS</u>

Article 2 : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et le délai d'exécution court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

TOUROUA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 105/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB /2023 DU28/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 JANVIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE NATIONALE N1B : KOURGUI-GANSÉ-KOLOFATA-KÉRAWA (FRONTIÈRE NIGÉRIA) DE 28,9 KM DANS LE RÉSEAU NORD, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu la Décision N° 448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI);
Vu L'Appel d'offres National Ouvert N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23 Janvier 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route nationale N1B : Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (frontière Nigéria) de 28,9 KM dans le Réseau Nord, Région de l'Extrême-Nord;
Vu Le Dossier d'Appel d'offres National Ouvert N°006/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23 Janvier 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route nationale N1B : Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (frontière Nigéria) de 28,9 KM dans le Réseau Nord, Région de l'Extrême-Nord;
Vu L'offre du soumissionnaire;
Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives;
Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 06/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 03 MARS 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route nationale N1B : Kourgui-Gansé-Kolofata-Kérawa (frontière Nigéria) de 28,9 KM dans le Réseau Nord, Région de l'Extrême-Nord.

- NB: VOIR TABLEAU SUR PDF

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la notification et la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°04/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 1 A LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 2A ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°03/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°03/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 30 janvier 2023 relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune de Pitoa, département de la Bénoué, région du nord,

- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE IA

- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 2A ;

sont pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
1	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE IA	Société Africa Business Company (ABC) SARL BP : Téléphone : 698 87 71 91/676 96 55 56	Dix-neuf million neuf cent quatre vingt-neuf mille trois cent quarante un (19 989 341)	trois (03) mois
2	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 2A		Dix-neuf million neuf cent quatre vingt-neuf mille trois cent quarante un (19 989 341)	trois (03) mois

Article 2 : L'entrepreneurs susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 03/02/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAGASINS AU MARCHÉ DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) MAGASIN « C » ; - LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) MAGASIN « D » ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°08/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°08/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 03 février 2023, relatif aux travaux de deux magasins au marché de Pitoa, Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord

> lot 1 : construction d'un (01) magasin « c » ;

> lot 2 : construction d'un (01) magasin « d » ;

est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
1	Construction d'un (01) magasin « c » au marché de Pitoa	TRANSCONTINENTAL TRAVEL AND SERVICE AGENCY (TTASA) SARL BP : 549 GAROUA ; TEL : 699 94 32 72/677 18 20 30	Dix-sept million neuf cent mille (17 900 000)	trois (03) mois
2	construction d'un (01) magasin «d» au marché de Pitoa		Dix-sept million cinq cent quatre vingt dix mille neuf cent quatre vingt dix neuf (17 599 999).	
	Total TTC pour les deux lots		Trente-cinq millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf (35 499 999)	

Article 2 : L'entreprises susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°02/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 30/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 1A; LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 1B;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions interne passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°01/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°01/DAONO/CPTA/CIPM/2023 du 30 jan 2023, relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la Commune Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Lot 1 : Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'application BOUNGUEL 1A;

Lot 2 : Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'application BOUNGUEL 2B , sont, compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

1	construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'application bounguel 1a;	transcontinental travel and service agency (ttasa) sarl BP : 549 garoua ; tel : 699 94 32 72/67718 20 30	dix-neuf million neuf cent quatre vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-treize (19 997 573)francs cfa.	trois (03) m
2	construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'application bounguel 1b		dix-neuf million neuf cent quatre vingt-dix-sept mille cinq cent soixante treize (19 997 573) francs cfa.	trois (03) m

Article 2 : L'entreprises susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 14 Avril 2023

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA
FOURNITURE DU MATERIEL AGRICOLE A OCTROYER AUX GROUPES DE FEMMES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 43 140 03 33 00 01 524416.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des capacités économiques des femmes, le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture du matériel agricole à octroyer aux groupes de femmes.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de :

- 13 motopompes ;
- 350 houes (grand modèle) ;
- 35 porte-tout ;
- 13 tronçonneuses ;
- 80 brouettes ;
- 350 machettes ;
- 20 moulins multiservices ;
- 80 pulvérisateurs ;
- 15 atomiseurs ;
- 150 arrosoirs ;
- 150 paires de bottes en caoutchouc.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante millions (50 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les matériels, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation n° **57 43 140 03 33 00 01 524416**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X 08 – Téléphone 222 22 44 57/ 222 22 43 87, et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X 08 – Téléphone 222 22 44 57/222 22 43 87 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics- Porte X 08 - au plus tard **le 04 mai 2023 à 14 heures**, et porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°002/MINPROFF/CIPM/2023 du 03 avril 2023, pour la fourniture du matériel agricole à octroyer aux groupes de femmes, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 04 mai à 14 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de quarante-cinq (**45**) jours maximum, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant d'**un million (1 000.000) de francs CFA** et cette caution doit être valable pendant 30 jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois, (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes A contenant les offres Administratives, B contenant l'offre technique et C contenant l'offre financière, aura lieu le **04 mai à 15 heures** dans la salle de Conférences du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous et dont le détail

est donné dans le RPAO.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO, notamment les pièces composant le dossier administratif, technique et financier du soumissionnaire. Ainsi seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-respect par le candidat des exigences relatives au mode de soumission choisi
- c) Non-conformité du modèle de soumission ;
- d) Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures ;
- e) Absence de prospectus en couleurs accompagnant les fiches techniques du fabricant présentant les caractéristiques des équipements proposés ;
- f) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- g) Absence de certificat d'origine pour les fournitures suivantes (tronçonneuse, atomiseur, motopompe,) ;
- h) Non-conformité aux spécifications techniques majeures les fournitures suivantes
 - Tronçonneuse (cylindrée ? 52 cm3, puissance fiscale ? 2,6 à 3,5 kw/ch)
 - Atomiseur (moteur à deux temps, puissance du moteur ? 2,6kw/ch,)
 - Motopompe (moteur à 4 temps cylindrée ? 95cm3 débit ? 40 m3 puissance fiscale ? 02 CV)
 - Moulin (fonctionnalité ? 03, Puissance du moteur ? 1,5 CV) ;
- i) Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur délivré par le fabricant pour les matériels suivants (tronçonneuse, atomiseur, motopompe) ;
- j) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- k) Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- l) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- m) Offre ayant obtenu moins de 90 % de OUI des caractéristiques techniques ;
- n) Offre ayant obtenu moins de 85 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation ;
- o) Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics ;

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après :

N°	CRITERES ESSENTIELS
1	Présentation générale de l'offre
2	Capacité financière
3	Référence ou expérience du fournisseur
4	Garantie
5	Disponibilité d'un service après-vente
6	Disponibilité des pièces de rechange
7	Respect du délai de livraison
8	Preuve d'acceptation des clauses du Marché (CCTP et CCAP)

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises (note technique supérieure ou égale à 90% de oui ; au moins 85 % de oui des critères essentiels) et ayant proposé l'offre financière jugée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X 08 - Téléphone : 222 22 44 57/ 222 22 43 87, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le *MINISTRE*

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE BERLINE AU PROFIT DU MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 43 143 05 34 00 10 524311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture du matériel roulant.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres comprend la fourniture d'un (01) véhicule berline.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante-cinq millions (65 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Le matériel roulant, objet du présent Appel d'Offres, est financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation n° **57 43 143 05 34 00 10 524311**

6. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X 08 – Téléphone 222 22 44 57/ 222 22 43 87 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X 08 – Téléphone 222 22 44 57/ 222 22 43 87 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000)** Francs.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics- Porte X 08 - au plus tard **le 03 mai 2023, à 14 heures**, et porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°001/MINPROFF/CIPM/2023 du 03 avril 2023, pour la fourniture d'un (01) véhicule berline au profit du Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 03 mai 2023, à 14 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **quarante-cinq (45) jours maximum**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organismes financiers de premier ordre agréés par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant d'**un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** et cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou organismes financiers de premier ordre agréés par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes A contenant les offres Administratives, B contenant l'offre technique et C contenant l'offre financière, **aura lieu le 03 mai 2023, à 15 heures** dans la salle de Conférences du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous et dont le détail est donné dans le RPAO.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO, notamment les pièces composant le dossier administratif, technique et financier du soumissionnaire. Ainsi seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-respect par le candidat des exigences relatives au mode de soumission choisi ;
- c) Non-conformité au modèle de soumission ;
- d) Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures ;
- e) Absence de prospectus en couleurs accompagnant les fiches techniques du fabricant présentant les caractéristiques des équipements proposés ;
- f) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;

- g) Absence de certificat d'origine du matériel ;
- h) Absence du certificat de conformité délivré par une autorité compétente ;
- i) Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur délivré par le fabricant ;
- j) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- k) Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (type de moteur, cylindrée, puissance maximale, garde au sol) ;
- l) Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- m) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- n) Offre ayant obtenu moins de 90 % de OUI des caractéristiques techniques ;
- o) Offre ayant obtenu moins de 85 % des critères essentiels à l'issue de l'évaluation ;
- p) Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre en charge des marchés publics ;

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (OUI /NON) sur la base des critères ci-après :

N°	CRITERES ESSENTIELS
1	Présentation générale de l'offre
2	Capacité financière
3	Référence ou expérience du fournisseur
4	Disponibilité d'un service après-vente
5	Disponibilité des pièces de rechange
6	Respect du délai de livraison
7	Garantie
8	Notoriété de la marque
9	Preuve d'acceptation des clauses du Marché (CCTP et CCAP)

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises (note technique supérieure ou égale à 90% de OUI et au moins 85 % de OUI des critères essentiels) et ayant proposé l'offre financière jugée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille - Direction des Affaires Générales – Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance - Service des Marchés Publics - Porte X 08 - Téléphone : 222 22 44 57/ 222 22 43 87, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le MINISTRE

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

COMMUNE DE MADINGRING

LETTRÉ D'INVITATION MADAME/MONSIÉUR. LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN A REÇU UN FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES VILLES SECONDAIRES EXPOSÉES AUX FACTEURS D'INSTABILITÉS (PRODESV), QUI FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT DE DÉLÉGATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA KREDITANSTALT FÜR WIEDERAUFBAU (KFW). IL SE PROPOSE D'UTILISER UNE PARTIE POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT POUR LEQUEL CE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EST PUBLIÉ.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MADINGRING, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres en vue de la réalisation des travaux ci-après : **LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE DE MADINGRING REGION DU NORD**. Pour plus amples renseignements, veuillez contacter le Service Technique de la Commune de MADINGRING dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures.

2. Consistance des prestations

LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE DE MADINGRING REGION DU NORD

3. Cout Prévisionnel

Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuel, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **Vingt millions deux cent soixante-dix-huit mille cinq cent quarante-cinq(20.278.545) de francs et nets** de ses autres engagements ; Un historique de litiges ou de décisions arbitrales à l'encontre du Candidat ou de tout partenaire d'un membre du groupement (GE) peut entraîner une disqualification.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

Le Maire de la Commune de MADINGRING, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres en vue de la réalisation des travaux ci-après : **LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE DE MADINGRING REGION DU NORD**. Pour plus amples renseignements, veuillez contacter le Service Technique de la Commune de MADINGRING dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures.

6. Financement

feicom

7. Consultation du Dossier

Les entreprises sélectionnées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la Recette Municipale de Madingring de **Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**, équivalent à environ cent trente-trois **(133) Euros**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des

8. Acquisition du Dossier

Les entreprises sélectionnées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la Recette Municipale de Madingring de **Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**, équivalent à environ cent trente-trois **(133) Euros**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des

9. Remises des offres

La procédure de remise des offres par vole électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, **le 19/04/2023 à 14 heures**.

10. Delai de Livraison

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de **quatre (04) mois** maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres qui resteront valides **quatre-vingt-dix (90) jours**, doivent comprendre « une garantie de l'offre », délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DES FINANCES, **pour un montant d'un million deux cent seize mille sept cent quinze (1 216 715) Francs CFA**, équivalent à environ deux mille six cent quatrervingt-quihsé (2:695) Euros, ou un montant,équivalent enT toute autre monnaie: librement convertible.

12. Recevabilité des Offres

Les offres qui resteront valides **quatre-vingt-dix (90) jours**, doivent comprendre « une garantie de l'offre », délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DES FINANCES, **pour un montant d'un million deux cent seize mille sept cent quinze (1 216 715) Francs CFA**, équivalent à environ deux mille six cent quatrervingt-quihsé (2:695) Euros, ou un montant,équivalent enT toute autre monnaie: librement convertible.

13. Ouverture des Plis

La procédure de remise des offres par vole électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, **le 19/04/2023 à 14 heures**.

14. Critères d'évaluation

Pour être admissibles à l'attribution du Marché, les Soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification minimaux suivants :

- a) Un montant financier annuel moyen des travaux de construction sur les trois années (2020, 2021 et 2022) d'au moins 162000000 F CFA:
- b) Expérience en tant qu'entrepreneur principal dans la construction d'au moins deux (02) marchés des travaux de bâtiment d'un montant minimum de 56 780 000 F CFA chacun ;
- c) Le Soumissionnaire doit établir qu'il a le matériel clé à disposition, en location ou en propriété.

DESIGNATION Nombre ETAT A Engins et véhicules de chantier 1 Bon état 1 Camions bennes en Bon état

2 Camionnette Pick-up en Bon état

B Matériel de mesure Bon état Partie

I - Procédures d'appel d'offres :

Section I. Instructions aux soumissionnaires

Matériel topographique (station totale) en Bon état

2 Niveau en Bon état G Matériels de chantier (par corps de métier) en Bon état 1 Bétonnière 1 Bon état 2 Vibreur et aiguille vibrante Bon état 3 Kit d'outillage de chantier (brouettes, Pelles, pioches, truelles,...) 1 Bon état Le Soumissionnaire doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la Section IV, Formulaires de soumission.

15. Attribution

Pour être admissibles à l'attribution du Marché, les Soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification minimaux suivants :

- a) Un montant financier annuel moyen des travaux de construction sur les trois années **(2020, 2021 et 2022) d'au moins 162000000 F CFA:**
- b) Expérience en tant qu'entrepreneur principal dans la construction d'au moins deux (02) marchés des travaux de bâtiment d'un montant minimum de **56 780 000 F CFA chacun**

16. Durée Validité des Offres

90 jours

17. Renseignements Complémentaires

Commune de madingrind

GAROUA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00059/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DE YAOUNDE ET DE BAFANG EN DEUX (02) LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) - EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
57 38 111 01 330003 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien et d'aménagement de certaines voies dans les villes de Yaoundé et de Bafang.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

Lot 1 :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de chaussée;
- Les travaux d'assainissement et drainage ;

Lot 2 :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- Les travaux de chaussée;
- Les travaux d'assainissement et drainage ;
- La pose des pavés

NB : Les travaux d'aménagement extérieurs seront exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **150 000 000 FCFA** et répartie comme suit :

N° Lot	Villes	Voies/tronçons	Montants
1	Yaoundé	Entretien de la rue 1821 au quartier Mballa 2 (voie reliant la route de dragage à la rue menant à l'hôpital Jamot à Yaoundé)	90 000 000
2	Bafang	Aménagement en pavés de l'accès à la préfecture de Bafang	60 000 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots ci-après indiqués :

N° Lot	Villes	Voies/tronçons	Linéaires
1	Yaoundé	Entretien de la rue 1821 au quartier Mballa 2 (voie reliant la route de dragage à la rue menant à l'hôpital Jamot à Yaoundé)	250 ml
2	Bafang	Aménagement en pavés de l'accès à la préfecture de Bafang	448 ml

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU - EXERCICE 2023 ;

IMPUTATION : 57 38 111 01 330003 523511

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N°1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (**2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges)**), au plus tard **le 26 AVRIL 2023 à 13 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00059/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DE YAOUNDE ET DE BAFANG (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) - EXERCICE 2023.

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [26 AVRIL 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **d'un million huit cent mille (1 800 000) FCFA pour le lot 1 et de un million deux cent mille (1 200 000) FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 26 AVRIL 2023 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :

Formation : BAC + 3 en Génie Civil inscrit à l'ONIGC ;

Expériences Générale: 03 Ans

Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de voirie urbaine revêtue ;

- Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Présentation des offres en nombre insuffisante ou en copie uniquement ;
- absence d'une référence en travaux de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 80 millions de FCFA pour le lot 1 et de voirie urbaine revêtue ou en terre d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de FCFA pour le lot 2 au cours des trois dernières années.

2 Critères essentiels

- pour le LOT1 :

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- | | |
|----------------------------------|--------------------|
| a) Présentation | 01 critère |
| b) Références | 03 critères |
| c) Personnel d'encadrement | 11 critères |
| d) Méthodologie | 04 critères |
| e) Matériel | 09 critères |
| TOTAL..... | 28 critères |

- pour le LOT2 :

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- | | |
|----------------------------------|--------------------|
| a) Présentation | 01 critère |
| b) Références | 03 critères |
| c) Personnel d'encadrement | 11 critères |
| d) Méthodologie | 04 critères |
| e) Matériel | 06 critères |
| TOTAL..... | 25 critères |

NB : La non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entraîne l'élimination pur et simple de l'offre du soumissionnaire.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. **Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE.N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023DU 31/03/2023POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS(03)SALLES DE CLASSE DANS TROIS(03)ÉCOLES PRIMAIRES DE LA
COMMUNE DE GUIDERFINANCEMENT:BUDGET COMMUNAL,EXERCICE 2023IMPUTATION:220 100**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal 2023,le Maire de la Commune de Guider, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de trois(03)salles de classe dans trois(03)écoles primaires de la Commune de GUIDER.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres:les travaux préparatoires; le terrassement;la fondation ; la maçonnerie et béton en élévation;la charpente et la couverture;la menuiserie métallique;l'électricité;la peinture;l'équipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de neuf millions(9 000 000) FCFA par lot

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois(03) lots à savoir

N° lots	Objet	Localité
1	Construction d'une salle de classe	EP BADOUDOU
2	Construction d'une salle de classe	EP MATAIBAO
3	Construction d'une salle de classe	EP TRA

5. Participation et origine

Le présent oppel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bctiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux sont financés par le Budget Communal, Exercice 2023 ligne 220 100,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel:698 664302

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA, payable au guichet de la Recette de la Commune de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 31/03/2023 à 10 Heures ou plus tard et devra porter la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023

DU 31/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) SALLES DE CLASSE DANS TROIS(03) ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER"
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois par Lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA par lot valable pendant trente(30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir: l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 24/04/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
---	---------------------------------------------------------------

2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence caution de soumission
6	Déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier

Les critères essentiels porteront sur ;

N°	Critères essentiels	Notation Binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP Général.	oui/non

7	Présentation des offres	oui/non
---	-------------------------	---------

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Structure Interne de Gestion Administratives des Marchés Publics à la Commune de Guider.Tel.698664302

NB;Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants:673205725/699370748

GUIDER le 31 Mars 2023

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BIWONG BANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2023 DU 03 / 04 /2023 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES PONTS SUR CERTAINES RIVIERES DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. EN DEUX (02) LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET MINTP, EXERCICE 2023.
IMPUTATION
BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Biwong Bane, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Biwong Bane, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) ouvert en procédure d'urgence, pour les Travaux de Réhabilitation des ponts sur certaines rivières dans la commune de Biwong Bane, Département de la Mvila, Région du sud. En deux (02) lots ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Lieu/Tronçon
01	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PONTS SUR LES RIVIERES.	MVILA ET KAMA
02	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PONTS SUR LES RIVIERES.	1. 1. BIKILA ET MEKINDA



2. Consistance des prestations

- L'installation du chantier ;
- L'amenée et le repli ;
- Construction d'un dalot ;
- Culées en maçonnerie de moellons ;
- Béton armé pour tablier ;
- Poutres IPE 550 et entretoises ;
- Coffrages ordinaires ;
- Coffrages soignés ;
- Echafaudages ;
- Etudes géotechniques ;
- Gardes du corps ;
- Panneaux de signalisations ;
- Balises en béton armé préfabriquées ;
- Barbacanes ou gargouilles ;
- Maintien de la circulation (déviation) ;
- Peinture à huile.

- Traitement des borbiers ;

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le financement de ces travaux est de (48 598 813) Quarante-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent treize FCFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres se constituent en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget MINTP, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique de la Maire de Biwong Banéet/ou au site web de l'ARMP (WWW.ARMP. CM), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service technique de la Commune de Biwong Bané671 543 406; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) FCFA, payable auprès de la Recette Municipale de la communede Biwong Bané, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail. Les deux lots peuvent être attribués à un même prestataire.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la salle de réunion de la Mairie **de Biwong Bané** contre récépissé, au plus tard le **03 __ / 05 __ / 2023 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°008/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2023 DU _03_ / _04_ /2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PONTS SUR CERTAINES RIVIERES DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. En deux (02) lots.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est deQUATRE (04) moiscalendaire, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est de Neuf cent soixante- onze mille neuf cent soixante-quinze (971 975) francs CFA par lot.Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO.Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres seradéclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 03/05/ 2023 à 15 heures à la salle de réunion de la Mairie de Biwong Bané, par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Biwong Bané siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- Absence de la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après le dépôt des offres ;
- Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- Présentation de l'offre
- Capacité financière ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
- Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre ;
- Visite de site plus rapport et photos ;
- Preuves d'acceptation de la lettre commande paraphés à chaque page, signés à la dernière page (CCAP, CCTP, CCES).

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong Banéattribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Biwong Bané.

EBOLOWA le 4 Avril 2023

Le MAIRE

ANGONO JOSEPH LIBOARD

COMMUNE DE DEMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBOUTOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Dembo, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de construction d'un (01) logement d'astreinte pour enseignant à l'école publique de Mboutou dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis de consultation, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel qu'il suit :

- Travaux préparatoires-Etudes ;
- Terrassement et implantation ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation-enduits ;
- Charpente-couverture-plafond Menuiserie bois, métallique ;
- Plomberie sanitaire ;
- Électricité,
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt Millions (20 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leur offre, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objectif de son dossier

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) de MINEDUB au titre de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable contre versement d'une somme non remboursable de **quarante Mille (40 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune de Dembo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Dembo Département de la Bénoué au plus tard le **20/04/2023 à 10 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBOUTOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20/04/2023 à 11 heures** dans la salle des actes de la Commune de Dembo Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 43 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **6 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **12 critères** ;

15. Attribution

- Situation financière supérieur ou égale au tiers du coût prévisionnel (6 670 000 F CFA), références de l'entreprise, Clés de performance de l'entreprise et des capacités à assurer le délégué sur **6 critères** ; financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée le moins disant après correction éventuelle.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 30 OUI sur les 43 possibles seront qualifiés pour la suite de l'évaluation des Offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune DE DEMBO, Département de la Bénoué, Région du Nord.

DEMBO le 29 Mars 2023

Le MAIRE

HAYATOU NDOTTI

COMMUNE DE BIKOK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE
SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT
MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET
SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de BIKOK lance pour le compte de la Commune de BIKOK, Département de la MEFOU-ET-AKONO, Région du Centre, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de six (06) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 02 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 01 bloc de 02 appartements de type T3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **cent huit millions quatre cent vingt mille (108 420 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat Général de la Commune de BIKOK** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de BIKOK et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de BIKOK**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **25/04/2023** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/**
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **sept (07) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **deux millions (2 000 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **25/04/2023** à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou falsification des pièces ;

Absence de la caution de soumission ;

Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;

Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;

Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;

Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de trente millions (30 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;

Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;

Références de l'entreprise (09 critères) ;

Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;

Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;

Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BIKOK.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIKOK et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- BIKOK : BP : 01 BIKOK, Tel : 674 19 19 74 / 699 84 85 49 ;

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE DEMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DE 02 DALOTS SIMPLES SUR LE TRONÇON PONT BOBBO-SARKIYAYE DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de réhabilitation avec construction de deux (02) dalots simples sur le tronçon Pont Bobbo-Sarkiyayi dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadn du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Assainissement-drainage ;
- Ouvrage d'art;
- Signalisation et équipement de sécurité
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **Vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **lot unique.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux d'entretien routiers.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquéei comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le **20/04/2023 à 11 heures précises**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DE 02 DALOTS SIMPLES SUR LE TRONÇON PONT BOBBO-SARKIYAYE DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre; est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoii été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financières qui aura lieu le **20/04/2023 à 13 heures précises** dans la Salle des Actes de la Commune de Dembo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) soit 28 oui sur les 40 possibles.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **39 critères essentiels** jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;

- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **15 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **4 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;

15. Attribution

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût Il sera considéré le montant toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre es évaluée la moins disante après correction éventuelle.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 28 OUI sur les 40 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo. Tel. 695 91 94 21.

DEMBO le 29 Mars 2023

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 FEVRIER 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE D'EKOANGOMBE-SUD (MANGOG), COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bot-Makak, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'entretien de la route Communale : Carrefour CES Bissombe – Mintaba – Mandoga (12 km) dans Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent l'entretien de la route Communale : Carrefour CES Bissombe – Mintaba – Mandoga (12 km) dans Commune de Bot-Makak. Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux de :

1- Travaux préparatoires ;

2- Emprise, terrassement et chaussée ;

3- Assainissement, drainage et ouvrage d'art ;

4- Divers.

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	KM	Arrondissement	Administration bénéficiaire	Montant	Imputation
Lot unique	L'entretien de la route Communale	Carrefour CES Bissombe – Mintaba – Mandoga	12	Bot-Makak	Commune de Bot-Makak	27 000 000	

3. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont en lots unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux Publics et de Génie Civil et justifiant des capacités techniques pour la bonne réalisation des travaux

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le BIP MINTP EXERCICE 2022, transféré à la Commune de pour un montant de 8 500 000 millions FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de la Commune de** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie de de BOT MAKAK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement (**vingt mille francs**) CFA à la **Recette Municipale de BOT MAKAK** Non remboursables. Ce montant représente les frais de dossier de consultation. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept* (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées devra parvenir à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK **au plus tard le 09 mars 2023 à 12 heures précises** contre décharge. Porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 FEVRIER 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA COMMUNE DE D'EKOANGOMBE-SUD (MANGOG), COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU NORD-OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**, incluant les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens de transport en place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAC de 170 000FCFA (**Cent soixante-dix mille francs CFA**).

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement originales et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt de l'offre. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 09 mars 2023 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant dans sa salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- Dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous c...
- Absence de la Caution de soumission ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence attestation de visite des lieux signés par l'Entreprise et la Commune.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quatre heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Les principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;
- vii) La visite des lieux ;
- viii) La méthodologie ;
- ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Le non-respect de 82,14 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 28** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Bot-Makak attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante en tenant compte des capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires conformément au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Bot-Makak. **NB** : **Pour les mauvaises dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vu gratuitement au numéro vert : 1517 (CONAC).**

YAOUNDE le

NKEN NEM

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023DU 03/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX DE LA ROUTE DU CARREFOUR ESSONO – CHEFFERIE OURAMA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX DE LA ROUTE DU CARREFOUR ESSONO – CHEFFERIE OURAMA, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : Aménagement en béton bitumineux de la route du carrefour Essono – Chefferie Ourama, dans le Département du Mfoundi, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- **INSTALLATION DE CHANTIER;**
- **TERRASSEMENT / CHAUSSEE;**
- **ASSAINISSEMENT / DRAINAGE;**

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres (F CFA)	Montants TTC en lettres (F CFA)
1	l'aménagement en béton bitumineux de la route du carrefour Essono – Chefferie Ourama, dans le Département du Mfoundi, Région du centre.	50 000 000	cinquante millions

4. Allotissement

Le présent projet est en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2023 sur l'imputation : **57 36 451135Q 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la **recette des finances de Yaoundé**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **_04/05/2023_ à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023

DU 03/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX DE LA ROUTE DU CARREFOUR ESSONO – CHEFFERIE OURAMA DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre(04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres (F CFA)	Montants caution en lettres (F CFA)
------	----------	----------------------------------------	----------------------------------------

1	l'aménagement en béton bitumineux de la route du carrefour essono – chefferie ourama, dans le Département du Mfoundi, Région du centre.	1 000 000	Un million
---	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	------------

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **04/05/2023** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur

2. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) Attestation signée sur l'honneur par le soumissionnaire d'avoir lu et accepté le CCAP et le CCTP portant la mention « Lu et Approuvé »
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

-

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONÇON 1: MINKAN –TOUTOULI ET BRETelles ; TRONÇON 2:VOIES D'ACCES FACE TURBO DISTRIBUTION; TRONÇON 3: ENTREE LYCEE DE MINKAN –RESIDENCE SHANON, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONÇON 1: MINKAN –TOUTOULI ET BRETelles ; TRONÇON 2:VOIES D'ACCÈS FACE TURBO DISTRIBUTION; TRONÇON 3: ENTRÉE LYCÉE DE MINKAN –RÉSIDENCE SHANON, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : l'achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1: Minkan –Toutouli et bretelles ; tronçon 2:voies d'accès face turbo distribution; tronçon 3: entrée lycée de Minkan –résidence Shanon, dans le département du mfoundi, région du centre

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- **INSTALLATION DE CHANTIER;**
- **TERRASSEMENT / CHAUSSEE;**
- **ASSAINISSEMENT / DRAINAGE;**

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres (F CFA)	Montants TTC en lettres (F CFA)
1	l'achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1: Minkan –Toutouli et bretelles ; tronçon 2:voies d'accès face turbo distribution; tronçon 3: entrée lycée de Minkan –résidence Shanon, dans le département du mfoundi, région du centre	140 000 000	Cent quarante millions

4. Allotissement

Le présent projet est en un seul lot

-

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2023 sur l'imputation : **57 36 451135A 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA**, payable à la **recette des finances de Yaoundé**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **04/05/2023** à **13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023**

DU 03/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DES ROUTES : TRONCON 1: MINKAN –TOUTOULI ET BRETelles ; TRONCON 2:VOIES D'ACCES FACE TURBO DISTRIBUTION; TRONCON 3: ENTREE LYCEE DE MINKAN –RESIDENCE SHANON, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre(04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres (F CFA)	Montants caution en lettres (F CFA)
------	----------	----------------------------------------	----------------------------------------

1	l'achèvement des travaux de bitumage des routes : tronçon 1: Minkan –Toutouli et bretelles ; tronçon 2:voies d'accès face turbo distribution; tronçon 3: entrée lycée de Minkan –résidence Shanon, dans le département du mfoundi, région du centre	2 800 000	Deux millions huit cent mille
---	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	-------------------------------

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **04/05/2023** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1.Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur

2.Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) Attestation signée sur l'honneur par le soumissionnaire d'avoir lu et accepté le CCAP et le CCTP portant la mention « Lu et Approuvé »
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N° 03004/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 30/03/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°111/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 23 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS DE PRE-NETTOYAGE FIBRE A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° /23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY du 30/03/2023 l'Appel d'Offres International Ouvert N°111/22/AOIO/SDCC/CIPM du 23 décembre 2022 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour absence de soumissions au dossier de consultation.

GAROUA le 30 Mars 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°030/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2023 DU 28/03/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES INGENIEURS DU MINTP EN
CHARGE DES AUTRES INFRASTRUCTURES. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE
D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (ASMI), À L'INTENTION
DES EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX QUALIFIES QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA
PRÉ-QUALIFICATION POUR CES PRESTATIONS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des Experts Nationaux et Internationaux qualifiés qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des BET et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un consultant pour le développement des compétences des ingénieurs du MINTP en charge des autres infrastructures.

3. Consistance des prestations

Globalement, les prestations attendues des consultants comprennent :

- Elaborer un rapport d'établissement présentant le plan d'action de la formation ;
- Mobiliser les experts nécessaires en vue de dispenser ladite formation ;
- Mettre à disposition des participants toute la logistique pédagogique nécessaire pour une meilleure appropriation des thématiques ;
- Organiser le séminaire de formation (Phase pratique et phase théorique) conformément au cahier des Charges ;
- Organiser une cérémonie de remise des attestations de fin de formation aux participants ;
- Elaborer un rapport final de la formation.

4. Participation et origine

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou groupement de Bureau d'Etudes Techniques du secteur du BTP ;
2. Avoir une expérience pertinente dans les études, le contrôle/Assistance technique des projets relevant des autres infrastructures (ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et énergétiques)
3. Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous
 - Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
 - Disposer d'un personnel capable de s'exprimer oralement et par Ecrit en langues Française et Anglaise.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Direction des Contrats, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, **porte 207**, le **24/04/2023 à 15 heures** précises au plus tard, heures locales avec la mention :

« *AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°030/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2023 DU 28/03/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES INGENIEURS DU MINTP EN CHARGE DES AUTRES INFRASTRUCTURES* »

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification ;

Les pièces justificatives doivent dater de moins de trois (03) mois (à l'exception de ONIGC qui est Annuel) à la date de lancement de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature en un seul volume devra comprendre :

1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le candidat fournira :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une copie certifiée de son registre de commerce ;
- l'attestation de non-redevance au régime réel en original ou copie certifiée conforme ;
- l'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal du lieu de résidence du siège du candidat ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente.
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un représentant dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versée à la Caisse les sommes dont il est redevable.

N.B : l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

12. Volume 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

2-1 : Les moyens humains :

2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagnée :

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de la copie certifiée de la certification/ attestation d'expertise le cas échéant ;
- de l'attestation de disponibilité
- de l'attestation d'inscription à l'ONIGC.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, le BET devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel d'expert composé de :

	Profils/Formation	Expérience et références
01	Un Chef de Mission, de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (Bac+5) ou plus	<ul style="list-style-type: none"> • Ø Avoir au moins quinze (15) ans d'expérience générale dans l'accomplissement de missions d'appui à la personne publique (études, contrôle, assistance technique) dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation des infrastructures routières ; • Ø Avoir participé en tant que chef de projet/mission à au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle de construction ou de maintenance des autres infrastructures (ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et énergétiques). • Ø Avoir participé à au moins un (01) séminaire ou atelier de formation des ingénieurs dans les domaines des Infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires ou énergétiques.
02	Un Expert en Infrastructures Ferroviaires, de formation Ingénieur de Génie Civil ou de Construction Mécanique (Bac+5) ou plus	<ul style="list-style-type: none"> • Ø Avoir au moins douze (12) ans d'expérience générale dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures ferroviaires ; • Ø Avoir Minimum sept (07) ans d'expériences en tant qu'expert ferroviaires dans les projets d'études, de contrôle techniques de construction ou maintenance des infrastructures ferroviaires, • Ø Avoir participé à au moins un (01) séminaire ou atelier de formation des ingénieurs dans les domaines Infrastructures ferroviaires..
03	Un Expert en Infrastructures portuaires et Fluviales, de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (Bac+5) ou plus	<ul style="list-style-type: none"> • Ø Avoir au moins douze (12) ans d'expérience générale dans le domaine d'étude, contrôle techniques construction ou de la réhabilitation d'infrastructures portuaire • Ø Avoir participé en tant qu'expert portuaire/Fluviale dans au moins deux (02) projets d'études, contrôle techniques, construction ou maintenance des infrastructures aéronautique. • Ø Avoir participé à au moins un (01) séminaire ou atelier de formation des ingénieurs dans les domaines Infrastructures portuaires ou fluviales,.

	Profils/Formation	Expérience et références
04	Un Expert en Infrastructures Aéroportuaires de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (Bac+5) ou plus	<ul style="list-style-type: none"> • Ø Avoir au moins douze (12) ans d'expérience générale dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures aéronautique ; • Ø Avoir Minimum sept (07) ans d'expériences en tant qu'expert aéroportuaire dans les projets d'études, contrôle techniques, construction ou maintenance des infrastructures aéronautique. • Ø Avoir participé à au moins un (01) séminaire ou atelier de formation des ingénieurs dans les domaines Infrastructures aéroportuaires.
05	Un Expert en Infrastructures énergétiques de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (Bac+5) ou plus	<ul style="list-style-type: none"> • Ø Avoir au moins douze (12) ans d'expérience générale dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation/maintenance des barrages hydroélectriques ; • Ø Avoir Minimum sept (07) ans d'expériences en tant qu'expert énergétique/ barrage dans les projets de conception, construction ou maintenance des barrages hydroélectriques. • Ø Avoir participé à au moins un (01) séminaire ou atelier de formation des ingénieurs dans les domaines ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et énergétiques.

NB : Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

2-1-2 : L'organigramme complet de l'entreprise

2-1-3 : La liste du personnel fixe qualifié

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Maître de BAC+5) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail pour personnel à disposition signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

2.2 Références du BET

Le candidat produira la liste de ses références comme prestataires principal ou sous-traitant au cours des dix dernières années tout en précisant :

- Les projets d'études, de contrôle, ou Assistance techniques pour la construction ou la réhabilitation des autres infrastructures (ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et énergétiques) ;
- Les séminaires ou atelier de formation dans les domaines des autres Infrastructures.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants et pour le suivi des travaux les procès-verbaux d'évaluation des prestations par la commission de suivi et de recette technique délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Ces documents devront être clairs et lisibles.

Seules les références provenant des structures étatiques (ministères, mairies, sociétés de développements, etc.) seront acceptées.

2.3 Moyens logistiques, techniques et matériels

Le Candidat devra proposer la liste et l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations.

Il est prévu une possibilité de la location ou d'acquisition après attribution de véhicules pour cette opération.

Le BET devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées de factures pour les matériels.

En cas de location, joindre une copie du contrat de location et les copies certifiées conformes des pièces justifiant que la partie qui loue le matériel en est propriétaire. Ces pièces doivent dater de moins de trois mois à la date limite de remise des offres.

- La liste du matériel minimum à fournir est la suivante :
 - Ø la liste du matériel informatique à mobiliser pour les besoins de la mission :

- 03 ordinateurs portables,
- 02 imprimantes couleur,
- 01 scanner,
- Logiciels (Autocad, ROBOT STRUCTURES, MS Project, MS Office etc),
- Deux Modem Internet,
- un projecteur,
- un photocopieur,
- un minibus de 30 Places minimum (En propre ou en location);

2.4 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou de chaque membre du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

7. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- b) Absence d'un accord de groupement le cas échéant ;
- c) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à **70/100**
- d) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération
- e) Chef de mission ne remplissant pas les critères du **point IV-2-1**.

V.2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

- 1) Expérience et qualification du personnel expert = **60 points** ;
- 2) Référence du BET = **20 points** ;
- 3) Moyens matériels = **20 points**.

NB : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, à la Direction des Autres Travaux d'Infrastructures, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé, Tél : 222 22 06 54.ou à la Direction des Contrats, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

9. Evaluation et publication des resultats

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification. Les BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres National Restreints pour le recrutement d'un consultant pour le développement des compétences des ingénieurs du MINTP en charge des autres infrastructures, conformément à l'Article 76 du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PRÉFECTURE DE MAYO LOUTI

AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/RN/D42/CDPM/2023 DU 23/03/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE LA SOUS-PREFECTURE DE MAYO OULO, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DUNORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 07 164 01 471516 524118 373

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des prestations en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance une consultation pour le compte du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues comprennent l'équipement de la Sous-Préfecture de MAYO OULO conformément au devis joint.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération issue des études préalables est de : 10 000 000 (Dix millions)francs CFA TTC

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : 57 07 164 01 471516 524118 373

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone:222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (Quinze mille) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le 21/04/2023 à 13 HEURE et devra porter la mention:

Avis de Consultation
N°01/AC/RN/D42/CDPM/2023 du 23/03/2023
pour l'équipement de la Sous-Préfecture de MAYO OULO, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, Région du Nord)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois calendaire.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du Dossier de Demande de Cotation, d'un montant de 200 000 (Deux cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère, chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 21/04/2023 à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Examen de la conformité des pièces administratives

Sous peine d'élimination, le Dossier Administratif doit contenir toutes les pièces authentiques et conformes énumérées dans le présent règlement de consultation.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. Toute fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée sont des motifs de rejet de l'offre sans préjudice des poursuites pénales éventuelles. Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées financièrement.

Critères Éliminatoires

Offre financière incomplète ;
Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
Absence du planning de livraison ;
Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restant engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Avis de Consultation peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants:673 20 57 25 / 699 37 0748 »

GUIDER le 23 Mars 2023

Le PRÉFET

SADI Gilles

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

ADDITIFAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CAN1ER/SG/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 RELATIF A LA REHABILITATION DE LA VOIRIE MUNICIPALE ET TRAVAUX CONNEXES SUR 25 KM (LOT 1) ET TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR LOTISSEMENT- CARREFOUR ROUTE MARMA-CARREFOUR MARMA FALFA SUR 10KM (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINDDEVEL ET MINTP, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ensemble des taches est constitué des travaux de réhabilitation de la voirie municipale et travaux connexes sur 25 km (lot 1) et travaux de réhabilitation de la route : carrefour lotissement- carrefour route MARMA-carrefour MARMA FALFA sur 10km (lot 2), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Département de la vina, Région de l'Adamaoua.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ensemble des travaux est constitué de deux lots :</p> <p>Lot 1 ; travaux de réhabilitation de la voirie municipale et travaux connexes sur 25 km ;</p> <p>Lot 2 : travaux de réhabilitation de la route : carrefour lotissement- carrefour route MARMA-carrefour MARMA FALFA sur 10km</p> <p>N.B. : Aucun adjudicataire ne sera attributaire de plus d'un lot.</p>
2	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundere 1er des publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA (lot 1) et trente mille (30 000) FCFA pour le (lot 2) au titre des frais d'achat des dossiers.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er d'une somme harmonisée non remboursable de CENT MILLE (100 000) FCFA.</p> <p>Le reste sans changement./-</p>

NGAOUNDERE le 22 Mars 2023

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE GUIDER

**COMMUNIQUE N°03/C/C-GDER/SIGAMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER COMMUNIQUE:L'ÉTABLISSEMENT KESSOOWL A ÉTÉ RETENU
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU SITE
TOURISTIQUE DES GORGES DE KOLA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Entreprise	Montant Hors Taxes (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
ET5 KESSOUM	20959701	24994444	03 Mois

L'établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune de Guider dans un délai de 07 jours à compter de la publication du présent communiqué en vue de la souscription de projet du Marché. Les entreprises ayant postulé pour cet appel d'offres et qui n'ont pas été retenues peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres auprès de ladite commune. Passé ce délai, les offres seront détruites. Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution desoumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera ./-

GUIDER le 29 Mars 2023

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER NDENGUE DANS LA
COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT
FONDS PROPRES EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable avec plaque solaire au quartier Ndengue**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

Installation du chantier ;
Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;
Foration et développement à l'air lift ;
Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
Réalisation de la superstructure ;
Développement à la pompe immergée, et essai de pompage ;
Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;
Fourniture et pose d'une pompe solaire.
Fourniture et pose des panneaux solaires complets pour alimenter la pompe.
Développement et essai de pompage ;
Analyse-traitement-tête de forage ;
Pose de la pompe et accessoires ;
Construction de la superstructure pour réserve ;
Construction du réseau de distribution ;
Maintenance du projet

3. Allotissement

N° LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MINISTERE DE TUTELLE	LOCALITE	ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
2	CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER NDENGUE	MINEE	QUARTIER NDENGUE	MAIRIE DE BAFIA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Fonds propres de la Commune de Bafia Suivant le

tableau ci-après :

N°LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
1	CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER NDENGUE	20 000 000 (vingt millions) F.CFA	220 150

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP : 199 ; Tél :694 32 46 60.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP 199; Tél : 694 32 46 60. Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies

Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le 04 mai **2023, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER NDENGUE DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

Financement FP EXERCICE 2023

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours **(90) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **400 000 (quatre cent mille) francs valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04 mai 2023, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

CRITERES ELIMINATOIRES	
a) Offre Administrative	
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire
02	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
03	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
04	Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics
b) Offre technique	
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
02	Présence d'informations financières dans l'offre technique
03	Absence d'un personnel disposant du DQP (diplôme de qualification professionnel) en hydraulique.
04	Le non- respect de deux (02) OUI Critères d'évaluation ;
c)Offre financière	
01	Offre financière incomplète
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre

12-2 Critères essentiels :

CRITERES ESSENTIELS

1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat du Maire de Bafia

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC **au 1517**

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

COMMUNE DE MOKOLO

ADDITIF N° 003/A/C-MOK/CIPM/AI/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2023 DU 13/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASINS DE STOCKAGE AU MARCHE MODERNE DE MOKOLO,DANS LA VILLE DE MOKOLO, ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de MOKOLO, au plus tard le 07/04/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASINS DE STOCKAGE AU MARCHE MODERNE DE MOKOLO,DANS LA VILLE DE MOKOLO. ARRONDISSEMENT DE MOKOLO. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">LIRE PLUTOT:</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de MOKOLO, au plus tard le 14/04/2023 à 10 heures.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un [01] temps 07/04/2023 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de MOKOLO, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne [même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">LIRE PLUTOT:</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un [01] temps le 14/04/2023 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de MOKOLO, en présence des soumissionnaires.</p>

MOKOLO le 3 Avril 2023

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 01BIS/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TBEC/ DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (TYPE RURAL) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Njimom, (Bureau des marchés), au plus tard le 06/04/2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :

Appel D'Offres National Ouvert

**N° 03/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TBEC/ du 07/03/2023 en procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe (Type rural) dans certaines localités de la Commune de Njimom, département du Noun, Région de l'Ouest.
AN"OUVRIRQU"EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT ».**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Njimom, (Bureau des marchés), au plus tard le 04/04/2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention :

Appel D'Offres National Ouvert

**N° 03/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TBEC/ du 07/03/2023 en procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe (Type rural) dans certaines localités de la Commune de Njimom, département du Noun, Région de l'Ouest.
AN"OUVRIRQU"EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT ».**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/04/2023 à 10 heures par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés Publics de Njimom sis à l'hôtel de ville de Njimom, dans la salle des actes.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes pour chaque lot :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04A04/2023 à 10 heures par la Commission Communale Interne de Passation des Marchés Publics de Njimom sis à l'hôtel de ville de Njimom, dans la salle des actes.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes pour chaque lot :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

NJIMOM le 1 Avril 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE GUIDER

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTIONLE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER COMMUNIQUE:L'ÉTABLISSEMENT KESSOUM A ÉTÉ RETENU POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE SOLAIRE AU SITE TOURISTIQUE DES GORGES DE KOLA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Entreprise	Montant Hors Taxes (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
ET5 KESSOUM	20959701	24994444	03 Mois

L'établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune de Guider dans un délai de 07 jours à compter de la publication du présent communiqué en vue de la souscription de projet du Marché. Les entreprises ayant postulé pour cet appel d'offres et qui n'ont pas été retenues peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres auprès de ladite commune. Passé ce délai, les offres seront détruites. Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera

GUIDER le 29 Mars 2023

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER BOLINGO DANS LA
COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT
FONDS PROPRES EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable avec plaque solaire au quartier BOLINGO**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

Installation du chantier ;
Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;
Foration et développement à l'air lift ;
Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
Réalisation de la superstructure ;
Développement à la pompe immergée, et essai de pompage ;
Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;
Fourniture et pose d'une pompe solaire.
Fourniture et pose des panneaux solaires complets pour alimenter la pompe.
Développement et essai de pompage ;
Analyse-traitement-tête de forage ;
Pose de la pompe et accessoires ;
Construction de la superstructure pour réserve ;
Construction du réseau de distribution ;
Maintenance du projet

3. Allotissement

N° LOTS	NATURE DE LA PRESTATION	MINISTERE DE TUTELLE	LOCALITE	ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
2	CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER BOLINGO	MINEE	QUARTIER BOLINGO	MAIRIE DE BAFIA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Fonds Propres de la commune de l'Exercice 2023 :

N°LOTS	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
1	CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER BOLINGO	20 000 000 (vingt millions) F.CFA	220 125

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP : 199 ; Tél : 694 32 46 60.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Maire de **Bafia**, BP 199; Tél : 694 32 46 60. Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies

Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le 04 MAI 2023, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC PLAQUE SOLAIRE AU QUARTIER BOLINGO DANS LA COMMUNE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

Financement FP EXERCICE 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours (**90 jours calendaires**), à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent mille) francs valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04 mai 2023, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

CRITERES ELIMINATOIRES	
a) Offre Administrative	
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire
02	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
03	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
04	Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics
b) Offre technique	
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
02	Présence d'informations financières dans l'offre technique
03	Absence d'un personnel disposant du DQP (diplôme de qualification professionnel) en ELECTRICITÉ-BATIMENT
04	Le non- respect de deux (02) OUI Critères d'évaluation ;
c)Offre financière	
01	Offre financière incomplète
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre

12-2 Critères essentiels :

CRITERES ESSENTIELS

1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat du Maire de Bafia

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517**

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

COMMUNE DE KEKEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/C-KKEM /CIPM/SG/2023 DU 27/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU MINI RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE FOYEMTCHA ET EXTENSION A BAMENGWI PAR CAPTAGE DES SOURCES GRAVITAIRE A FOYEMTCHA DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Monsieur le Maire de la Commune de Kekem, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de renforcement du mini réseau d'adduction d'eau potable de Foyemtcha et extension à Bamengwi par captage des sources gravitaire à Foyemtcha dans la Commune de Kekem, Département du Haut-Nkam. Région de l'Ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 44 710 000 (Quarante Quatre Millions Sept Cent Dix Mille) FC'FA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public: Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kekem.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Kekem sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Kekem d'une somme non remboursable de soixante quinze mille (75 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Kekem au plus tard le 20/04/2023 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention;

D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04 /AONO/C-KKEM/CIPM/SG/2023 DU 27/03/2023 POUR LES TRAVAUX DR RENFORCEMENT DU MINI RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE FOYEMTCHA ET EXTENSION A BAMENGWI PAR CAPTAGE DES SOURCES GRAVITAIRE A FOYEMTCHA DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.
Financement : BIP - EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 894 200 (Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Deux Cent) francs CFA et délivrée par une des banques de premier ordre ou organismes financier agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/04/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kékem siégeant à la Commune de Kékem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandai.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif ;

- ^ Absence de la caution de soumission ;
- ^ Absence d'une autre pièce administrative non régularisée 48 heures après le dépouillement;
- ^ Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- ^ Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- ^ Omission dans l'offre t'nandère d'un prix unitaire quantifié

2- Principaux critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de Poffre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de oui seront techniquement qualifiées et admises à l'analyse financière.

NB : Voir grille d'évaluation en annexe (total 26).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Kekem.

KEKEM le 27 Mars 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

ADDITIF N° 002 PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/DAO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ENTREPÔT À HILE ALIFA DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 avril 2023 à 14 : 00 heures, heure locale avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 relatif aux travaux de construction d'un (01) entrepôt à Hile Alifa dans la Commune de Hile Alifa, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord., à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 avril 2023 à 14 : 00 heures</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le 04 avril 2023 à 15 : 00 heures, heure locale.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIRE PLUTOT:</p> <p>Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le 12 avril 2023 à 15 : 00 heures, heure locale.</p>

KOUSSERI le 3 Avril 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE DEMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE SOLAIRE A BORI CENTRE DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPIA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte sa Commune un appel d'offres national ouvert pour **les travaux de construction d'un (01) forage pastoral équipé de pompe solaire a Bori Centre Dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région DU Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Formation ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essais de débit ;
- Analyse et traitement ;
- Construction de la superstructure (château) ;
- Equipement d'exhaure ;
- Communication ;

3. Cout Prévisionnel

Le coûts prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **seize millions (16 000 000) f CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **lot unique**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux hydrauliques.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINEPIA, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le **20/04/2023 à 11 Heures 00**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/C-DEMBO/CIPM/2023 DU 29/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE SOLAIRE A BORI CENTRE DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent vingt mille francs (320 000) Francs CFA, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **20/04/2023 à 12 heures** dans la salle des actes de la commune de Dembo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **20 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;

15. Attribution

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo. Tel. 695 91 94 21.

DEMBO le 29 Mars 2023

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution pour les travaux de rehabilitation d'une source naturelle equipee d'un systeme de pompage electrique a l' energie solaire avec un reservoir de 10m³ au lieu dit TONGOLO (lot1), OLEMBE-KAMA (lot2) CES EMANA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- Installation du chantier et travaux préliminaire ;
- Terrassement ;
- Travaux de construction de la plateforme de 10m3 + coulage ;
- Maçonnerie pour protection de la cuve ;
- Ossature pour toiture
- Fourniture et pose d'une bâche à eau de 10m3 + plomberie ;
- Alimentation en énergie et pompage ;
- Revêtement surface ;
- Travaux d'assainissement autour de l'ouvrage.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de **41 155 029** (quarante un millions cent cinquante cinq mille vingt neuf) FCFA à raison de 15 718 343 (quinze millions sept cent dix-huit mille trois cent quarante trois FCFA pour chaque lot

4. Allotissement

Les travaux se feront en trois lots. Un prestataire peut être attributaire de plus de deux lots en cas de non concurrence

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°II-220 150

7. Consultation du Dossier

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°II-220 150

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 FCFA** (..... **CFA**) payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le **02/05/2023 à 13Heures**; heure locale, et devra porter la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2023 DU

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 10m3 AU LIEU-DIT TONGOLO-MBALLA III A, OLEMBE-RAIL, SANTA -BARBARA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 FCFA** (..... **CFA**) payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02/05/2023 à **14 heures** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.

Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Omission dans le bordereau d'un prix unitaire quantifié

Absence des attestations de capacité financière dans l'offre technique d'un montant de (treize millions) 13 000 000 FCFA;

Attestation de visite des sites signée sur l'honneur avec au moins 02 (deux) photos dudit site.

13.2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre oui/non ;

Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;

Moyens matériels oui/non ;

Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;

Les références du soumissionnaire oui/non ;

Délai d'exécution oui/non.

NB : Le non-respect d'au moins 70% soit 20/28 des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Le Maître d'ouvrage reste tenu par leurs offres pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE DC N°003/ DC/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 23/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE : LOT 1 : KOATAFINANCEMENT : BIP ; EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage

Communique :

Par Décision Municipale N° 008/DM/MO/CIPM/C-TIB/2023 du 30 Mars 2023 le marché objet de la DC susvisée est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
ETS MAMAN NOUR SERVICES	8 836 473 FCFA	90 Jours	

TIBATI le 30 Mars 2023

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE KEKEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/CKKEM/CIPM-AI/2023 DU 27/03/2023 POUR L'EXECUTION DES COMMISSION TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE MBAFAM EN MT/BT TRIPHASEE PARTANT DE BANGUI-CHARI DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Kekem, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de renforcement du réseau électrique MT/BT monophasé de Mbafram en MT/BT triphasée partant de Bangui-Chari dans la Commune de Kekem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

- ^ L'installation de chantier ;
- ^ Le renforcement du réseau électrique MT/BT monophasé de Mbafram en MT/BT triphasée partant de Bangui-Chari ;
- ^ La fourniture et pose d'un (01) transformateur triphasé de 100 KVA avec équipement complet ;
- ^ La construction d'une ligne basse tension triphasée aérienne en câble préassemblé 3x50 +NP+2EP;
- ^ La réalisation des reprises de branchements ;
- ^ Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 FCFA (Cinquante Millions francs CFA) pour l'ensemble du projet

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kekem.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Kekem sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Kekem d'une somme non Remboursable de Quatre-Vingt Mille (80 000) francs CFA.

Lors du retrait du DAO. les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kekem au plus tard le 20/04/2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Kekem et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
05 /AONO/C-KKEM/CIPM/SG/2023 DU 27/03/2023 L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU
RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DE MBAFAM EN MT/BT TRIPHASEE PARTANT DE
BANGUI-CHARI DANS LA COMMUNE DE KEKEM. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST
Financement : BIP MINEE 2023
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à quatre vingt dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire au marcne, le cauLiumeineiu constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission est à Un Million (1 000 000) Francs CFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de 1Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

MB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires, la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/04/2023 à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Kekem.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence d'une autre pièce administrative non régularisée 48 heures après le dépouillement ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- La capacité financière du cocontractant ;
- la méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- Le rapport de visite du site et propositions ;
- L'Offre financière du cocontractant.

NB. Voir grille d'évaluation

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, avec au moins 70% des critères.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les six (06) Jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Kekem pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Kekem.

KEKEM le 27 Mars 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE BAMENDA I

N° 04/ONIT/BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2023 OF 22/03/2023 FOR THE EXTENSION OF ELECTRICITY FROM NTOH TO NTAHMULEH TO NKAH QUARTIERS IN BAMENDANKWE VILLAGE, BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor Bamenda 1 Council hereby launches an Opened National Invitation to Tender for the **Extension of electricity from Ntoh to Ntahnuleh to Nkah quarters in Bamendankwe village, Bamenda I Council area, Mezam Division of the North West Region**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

Extension of electricity from Ntoh to Ntahnuleh to Nkah quarters in Bamendankwe village

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 50.000.000(**fifty million francs**) CFAF.

4. Allotissement

The work consists of a unique lot as follows:

FOR THE Extension of electricity from Ntoh to Ntahnuleh to Nkah quarters in Bamendankwe village, Bamenda I Council area, Mezam Division of the North West Region

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda 1 Council, as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda 1 Council, as soon as this notice is published against payment of the sum of 50.000 (FIFTY THOUSAND) CFA Francs, payable at a Bamenda 1 Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bamenda 1 Council not later than **17/04/2023 at 10:00am** local time and should carry the inscription:

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER N°

N° 04/ONIT/BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2023

OF 22/03/2023 FOR THE Extension of electricity from Ntoh to Ntahmuleh to Nkah quarters in Bamendankwe village, Bamenda I Council area, Mezam Division of the North West Region. >>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **one hundred and twenty (120) days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount of **1.000.000(ONE MILLION)CFAF** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **17/04/2023 at 11: 00am** local time, in the conference hall of the Bamenda 1 Council, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** None respect of 48hrs given for the absence of a document in the administrative file;
2. **2.** Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** Absence or insufficient bid bond;
5. **5.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. **6.** Incomplete financial file;
7. **7.** Change of quantity or unit;
8. **8.** Non respect of **33/44 (75%)** of essential criteria;
9. **9.** Financial capacity below a third of the essential cost

10. Suspended companies by ARMP

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of sites visit duly signed by the traditional ruler of MENKA Village and report of sites visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;

Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**positive**) yes or (**negative**) no with an acceptable minimum of **33/44(75%)** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **33/44(75%)** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda 1 Council.

BAMENDA le 22 Mars 2023

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-KKEM/CIPM/2023/SG DU 27/03/2023 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE
KEKEM FINANCEMENT : BIP/MINH DU 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023, le Maire de la commune de KEKEM lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la ville de KEKEM, région de ROUEST

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de 313 lampadaires électriques via le réseau ENEO

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 40 000 000 (Quarante millions) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre rassortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de KEKEM dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la mairie de KEKEM, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) F.CFA.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la mairie de KEKEM (Service des Marchés), au plus tard le 2^e avril 2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la commune de KEKEM avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06 /AONO/ du 27/03/2023 Pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la ville de KEKEM
Financement : BIP/MINH DU 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 800 000 (Huit cent mille) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 20/04/2023 à 11 heures, par la Commission de passation des Marchés de la commune de KEKEM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence d'une autre pièce administrative non régularisée 48 heures après le dépouillement ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

1.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires ,
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- La capacité financière du cocontractant ;
- la méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- Le rapport de visite du site et propositions ;
- L'Offre financière du cocontractant.

NB. Voir grille d'évaluation

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Délégué Départemental de l'Habitat et du Développement Urbain du Haut Nkam à BAFANG

KEKEM le 27 Mars 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE KEKEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CKKEM/CIPM-RBEC/2023 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MBAFAM; DANS LA COMMUNE DE KEKEM ; DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la case communautaire de Mbafam; dans la commune de kékem, Département du Haut-Nkain.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations - assainissement ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- Carrelage ;
- Les revêtements ;
- La peinture ;
- Les VRD.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 25 000 000 (Vingt cinq millions) de FCFA.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné; les travaux de construction d'un Case Communautaire de Mbafam.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiment.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Rékom dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de: 40 000 (quarante mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Kékem, Secrétariat Général du Maire de la Commune de Kékem, au plus tard le 20/04/2023 à 09 heures précises contre récépissé et devra porter la mention :

**APFFL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 07/AONO/CKKRM/CIPM-TREC/2023 DU 27/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MBAFAM ; DANS LA COMMUNE DE KEKEM ;
DEPARTEMENT DU EIAUT-NKAM.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 500 000 (Cinq cent soixante mille) FCFA et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 20/04/2023 à partir de 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères clinquatoires

- ^ Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- ^ Absence d'une autre pièce administrative non régularisée 48 heures après le dépouillement ;
- ^ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ^ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ^ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- ^ Certification des documents préalablement certifiés.

2 Critères essentiels

- ^ Présentation de l'offre ;
- ^ Personnel d'encadrement ;
- ^ expérience de l'entreprise ;
- ^ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ^ Visite de site ;
- ^ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ^ Capacité financière

15. Attribution

L'Autorité coiiiractanic atiriluiera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa lettre-commande. Faute pour lui de se présenter la lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements eomplenientaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Kékem. Téléphone ; 698 98 18 89

KEKEM le 27 Mars 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE MVENGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C.MVENGUE/CIPM/2023 DU 27/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE D'ATING ETOM, COMMUNE DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux d'extension de l'adduction d'eau potable d'ATING -ETOM, Commune de MVENGUE, Département de l'OCEAN, Région du SUD dont il est le Maître d'Ouvrage.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux de construction de cette adduction d'eau potable est définie ainsi qu'il suit :

Travaux préparatoires ;

Travaux de foration et équipement ;

Construction d'un refoulement de 200m avec pompage solaire ;

Construction et réhabilitation du réseau de distribution 400 ml ;

Construction de quatre (04) bornes fontaines ;

Construction d'un champ solaire de 3Kw ;

Construction château avec sous radier avec cubitainer de 500L ;

Remplacement huit (08) robinets ;

Balise de signalisation passage des tuyaux PVC

Mise en service ;

Labellisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de Trente-six millions sept-cent quatre-vingt-onze Francs CFA TTC (36 791 000) de francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux hydrauliques ou de Génie Rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constitue l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par budget d'investissement public (BIP) MINDDEVEL exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de MVENGUE dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Bureau des Marchés Publics de la Mairie de Mvengue ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente-cinq mille (35 000) FCFA, payable auprès de la recette municipale de Mvengue, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés au bureau des Marchés Publics de Mvengue, contre récépissé, **au plus tard le 24/04/2023 à 13 heures**, heure locale et devront porter la mention :

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 735 820 (sept-cent trente-cinq mille huit-cent vingt) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres **aura lieu le 24/04/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Mvengue (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Les critères éliminatoires :

1. Dossier administrative incomplet après les 48 heures règlementaires, (hors mis la caution de soumission),
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
3. N'avoir pas achevé un marché public au cours des cinq (05) dernières années ;
4. Du non-respect de deux critères essentiels ;

e. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

b. Les critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) PRESENTATION GENERALE (02 CRITERES)

ii) L'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (02 CRITERES)

iii) MOYENS HUMAINS (04 CRITERES);

iv) MOYENS MATERIEL (05CRITERES)

v) METHODOLOGIE D'EXECUTION (05CRITERES)

vi) CAPACITE FINANCIERE. (02CRITERES)

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offres aura été évaluée la moins disante. **NB** : Les entreprises ayant été attributaires de marché en adduction d'eau potable au cours des exercices budgétaires 2019, 2020, 2021 et 2022 devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du Secrétaire Général de la commune de MVENGUE téléphone n° 6 94 29 98 15 Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

MVENGUE le 27 Mars 2023

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/GOV-OU/CRPM-OU/TBEC/2023 DU 23 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OUEST REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 23 151 04 441717523112 981

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Gouverneur de la Région de l'Ouest. Autorité Contractante, lance pour le compte du MINTOURL. un Avis d'Appel d'Offres pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OUEST

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Avis d'Appel d'Offres portent sur la REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OUEST et comprennent :

- Les Travaux préparatoires ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie ;
- La Menuiserie bois et métallique;
- La Charpente - couverture - plafond;
- Revêtements sol et murs ;
- La Peinture ;
- Plomberie sanitaire ;
- L'Electricité;

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études jM-éalables est de 35 000 000FCFA (Trente-cinq millions) de francs CFA.

4. Allotissement

les travaux sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire et actes suivants 57 23 151 04 441717523112 981

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté par les entreprises aux heures ouvrables aux Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par les entreprises au Service des Affaires Economiques et Financières du Gouverneur de la Région de l'Ouest, contre quittance de versement d'une somme non remboursable de 40 000 (Quarante mille francs) CFA payable dans un poste comptable du Trésor Public.

9. Remises des offres

L'offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires et Financières du Gouverneur de l'Ouest, au plus tard le 17/04/2023 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 01/AONO/GOV-OU/CRPM-OU/TBEC/2023 DU 23 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'OUEST REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 700 000 (Sept cent mille) F CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture L ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17/04/2023 à 11 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics siégeant dans la salle des réunions des Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce administrative non conforme et non régularisée ou fournie dans 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou fausse déclaration ;
- Figurer dans la liste des entreprises suspendues ;
- Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Avoir un marché de 2022 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;

2- Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel à consultations.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- MATERIELS ;
- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 70% de « oui » sur les 100ci-dessus, seront qualifiées.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché à l'entreprise dont l'offre est jugée conforme et moins-disante.

Le soumissionnaire présentant les caractéristiques techniques minimales demandées et présentant l'offre financière la moins-disante sera déclaré attributaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de centvingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Délégué Régional du MINOURLOU, au service du Gouverneur, ou du Secrétariat de la Commission Régionale de Passation des Marchés.

BAFOUSSAM le 23 Mars 2023

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023DU 31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES : TRONCON 1 : DISPENSAIRE NKOZOA (PK0 + 00 AU CARREFOUR BEIGNETS) –GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE –SENAT BAR ET MOSQUÉE ; TRONCON 2 : NKOZOA (ENTREE CENTRE DE SANTE LA RESTAURATION)-GROUPE SCOLAIRE ŒIL DE L'AVENIR –DESCENTE YVON, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRELE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE REVÊTEMENT DES ROUTES : TRONÇON 1 : DISPENSAIRE NKOZOA (PK0 + 00 AU CARREFOUR BEIGNETS) –GROUPE SCOLAIRE VÉRONIQUE –SÉNAT BAR ET MOSQUÉE ; TRONÇON 2 : NKOZOA (ENTRÉE CENTRE DE SANTE LA RESTAURATION)-GROUPE SCOLAIRE ŒIL DE L'AVENIR –DESCENTE YVON, DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet : Achèvement des travaux de revêtement des routes : tronçon 1 : dispensaire nkozoa (pk0 + 00 au carrefour beignets) –groupe scolaire véronique –sénat bar et mosquée ; tronçon 2 : nkozoa (entrée centre de sante la restauration)-groupe scolaire œil de l'avenir –descente Yvon, dans le département du mfoundi, région du centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES;
- TERRASSEMENT / CHAUSSEE;
- ASSAINISSEMENT / DRAINAGE;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres (F CFA)	Montants TTC en lettres (F CFA)
1	l'achèvement des travaux de revêtement des routes : tronçon 1 : dispensaire nkozoa (pk0 + 00 au carrefour beignets) –groupe scolaire véronique –sénat bar et mosquée ; tronçon 2 : nkozoa (entrée centre de sante la restauration)-groupe scolaire œil de l'avenir –descente Yvon, dans le département du mfoundi, région du centre	200 000 000	Deux cent millions

4. Allotissement

Le présent projet est en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2023 sur l'imputation : **57 36 451135 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**, payable à la **recette des finances de Yaoundé**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **03/05/2023** à ...**13**...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/M/J06/SAEF/CDPM/2023
DU 31/03/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES : TRONCON 1 : DISPENSARE NKOZOA (PK0 + 00 AU CARREFOUR BEIGNETS) –GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE –SENAT BAR ET MOSQUEE ; TRONCON 2 : NKOZOA (ENTREE CENTRE DE SANTE LA RESTAURATION)-GROUPE SCOLAIRE ŒIL DE L'AVENIR –DESCENTE YVON, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre(04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres (F CFA)	Montants caution en lettres (F CFA)
------	----------	----------------------------------------	----------------------------------------

1	l'achèvement des travaux de revêtement des routes : tronçon 1 : dispensaire nkozoa (pk0 + 00 au carrefour beignets) –groupe scolaire véronique –sénat bar et mosquée ; tronçon 2 : nkozoa (entrée centre de sante la restauration)-groupe scolaire œil de l'avenir –descente Yvon, dans le département du mfoundi, région du centre	4 000 000	Quatre millions
---	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	-----------------

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **03/05/2023** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur

6.2 Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) Attestation signée sur l'honneur par le soumissionnaire d'avoir lu et accepté le CCAP et le CCTP portant la mention « Lu et Approuvé »
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

-

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOULGOU DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°05/CIPM/PC/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°05/DAONO/C-PTA/C1PM/2023 du 31 janvier 2023 relatif aux travaux de construction d'un bloc d'une salle de classe à l'Ecole publique de Boulgou, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
unique	travaux de construction d'un bloc d'une salle de classe à l'Ecole publique de Boulgou.	Etablissements BAIKWA /Téléphone :6 99 87 5188	Neuf million neuf cent quatre-vingt dix-huit mille huit cent huit (9 998 808)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprises susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 14 Mars 2023

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 03/02/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BADJOURA CENTRE, COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°07/CIPM/PC/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Vu le Procès-verbal de négociation signé entre l'attributaire proposé et le Maître d'ouvrage en date du 14/03/2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°07/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 03/02/2023 relatif aux travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaire de Badjoura Centre, Commune de Pitoa, Département de Bénoué, Région du Nord, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
unique	Travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaire de Badjoura Centre	Société Salam Business Corporation Sarl BP 753 Yaoundé, Téléphone : 699 83 89 20	Vingt-neuf millions neuf cent quatre vingt-dix-neuf mille huit cent quarante-deux (29 999 842)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entrepreneurs susvisés ne pourront exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 14 Mars 2023

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE KEKEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2023 DU .27/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TCHOOUNGOU (PHASE I); DANS LA COMMUNE DE KEKEM ; DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré de TCHOOUNGOU (PHASE I); dans la commune de kékem, Département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment :

- Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Enduits-chapes-divers
- Les maçonneries - élévations - assainissement ;
- Plafonds
- Revêtement scelles
- Charpente - couverture
- Menuiserie bois
- Menuiserie métallique
- Peinture - vitrerie
- - Electricité
- Plomberie sanitaire
- VRD

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de trente huit millions cent quatre vingt quinze mille (38 195 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiment.

5. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de : Quarante-cinq mille (45 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem, Secrétariat Général du Maire de la Commune de Kékem, au plus tard le 20 AVRIL 2023 à 09 heures précises contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 08/AONO/CKKEM/C1PM-TBEC/2023 DU 27/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAVAUX DE
COTOTRUCTION DU CSI DE TCHOUNGOU (PHASE I); DANS LA COMMUNE DE KEKEM ; DEPARTEMENT DU
HAUT-NKAM.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 763 900 (Sept cent soixante trois mille neuf cent) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 20/04/2023 à partir de 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Absence d'une autre pièce administrative non régularisée 48 heures après le dépouillement,
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- Certification des documents préalablement certifiés.

2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Personnel d'encadrement ;
- Expérience de l'entreprise ;
- Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- Visite de site ;
- Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- Capacité financière

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa lettre-commande. Faute pour lui de se présenter la lettre-commande est attribuée au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Général du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone : 698 98 18 89.

KEKEM le 27 Mars 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE 10/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU03/02/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE BABANGUEL DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°09/CIPM/PC/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°09/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 03 février 2023, relatif aux travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Babanguel, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
unique	Construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Babanguel	TRANSCONTINENTAL TRAVEL AND SERVICE AGENCY (TTASA) SARL BP : 649 GAROUA ; TEL : 699 94 32 72/677 18 20 30	Dix-neuf million neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent vingt cinq (19 998 225)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 14 Mars 2023

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTE PUBLIC AU QUARTIER TSINGA VILLAGE (MARCHÉ A BETAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc toilette public au quartier tsinga village (marche a betail) dans la commune d'arrondissement de yaounde 1^{er} en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- Travaux préparatoires
- Fondation
- Elévations
- Charpente / couverture
- Plomberie
- Electricité
- Revêtement sol et murs
- Menuiserie bois, métallique et alu
- Peinture

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de 14 698 379 (quatorze million six cent quatre vingt dix huit mille trois cent soixante dix neuf) CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°II-220 150

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics, B.P. 4472, Téléphone : 696 207 132 dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30 000 FCFA (trente mille francs CFA) payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le 04/05/2023 à **13Heures**; heure locale, et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTE PUBLIC AU QUARTIER TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAÏL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE

« N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces annexées au DAO, d'un montant de 293 968 (deux cent quatre-vingt-treize mille neuf cent soixante-huit) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04/05/2023 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.

Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Omission dans le bordereau d'un prix unitaire quantifié

Attestation de visite des sites signée sur l'honneur avec au moins 02 (deux) photos de chaque site.

14.2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre oui/non ;

Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;

Expérience générale de l'entreprise oui/non ;

Moyens matériels oui/non ;

Propositions techniques et méthodologique oui/non ;

Délai d'exécution des prestations oui/non

Capacité financière de 10 000 000 FCFA oui/non.

Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Le Maître d'ouvrage reste tenu par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 2A ; LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE 1A ;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions interne passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°02/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 06/03/2023, du président de la Commission Interne passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°02/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 30 janvier 2023 relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune de Pitoa, département de la Bénoué, région du nord,

- LOT 1: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 2A;

- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE IA, sont pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
1	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION BOUNGUEL 2A;	GROUPEMENT Africa Business Company (ABC) SARL/APC LTD SARL BP : Téléphone 698 87 71 91/676 96 55 56	Dix-neuf million neuf cent quatre vingt-neuf mille trois cent quarante un (19 989 341)	trois (03) mois
2	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'APPLICATION PILOTE GROUPE IA		Dix-neuf million neuf cent quatre vingt-neuf mille trois cent quarante un (19 989 341)	trois (03) mois

Article 2 : L'entreprises susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE KALFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/2023/AONO/C-KÂLFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'EP DE DANGMINGUIRI DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de DANGMINGUIRI dans l'Arrondissement de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement,
- Fondations ;
- Maçonnerie- élévation ;
- Charpente -couverture - plafonnage ;
- Menuiserie métallique :
- Menuiserie bois :
- Electricité ;
- Peinture ;
- LES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Vingt deux Millions (22 000 000) FCFA.

4. Allotissement

sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU contre récépissé, au plus tard le 12/04/2023 à 10 heures 00 devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/2023/AONO/C-KÂLFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'EP DE DANGMINGUIRI DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU
MAVO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD.**

A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 440 000 (Quatre cent quarante mille)FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.s. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/04/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

pièces Administratives

- a) Dossier incomplet.
- b) Absence de la caution de soumission,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,

- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures.

- d) Non satisfaction au moins à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes.
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ; **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ; **oui/non**
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; **oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) : **oui/non**
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) : **oui/non**
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) **oui/non**
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site **oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins **20 sur 26 de oui** à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis.

KALFOU le 22 Mars 2023

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE DE KALFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2023/AONO/C-KÂLFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE KESSEWO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de KESSEWO dans l'Arrondissement de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement,
- Fondations ;
- Maçonnerie- élévation ;
- Charpente -couverture - plafonnage ;
- Menuiserie métallique :
- Menuiserie bois :
- Electricité ;
- Peinture ;
- les voiries et reseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Vingt deux Millions (22 000 000) FCFA.

4. Allotissement

sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU contre récépissé, au plus tard le 12/04/2023 à 10 heures 00 devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE KESSWO
DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME
NORD.**

A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 440 000 (Quatre cent quarante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 11 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

pièces Administratives

- a) Dossier incomplet.
- b) Absence de la caution de soumission,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures.

- d) Non satisfaction au moins à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes.
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ; **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ; **oui/non**
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; **oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) : **oui/non**
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) : **oui/non**
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) **oui/non**
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site **oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins **20 sur 26 de oui** à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis.

KALFOU le 22 Mars 2023

Le MAIRE

GOGOBELE Jean



COMMUNE DE KALFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP GROUPE 1 DE KALFOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU DEPARTEMENT DU MAVO-DANAV - REGION DE L'EXTREME NORD MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KALFOU MONTANT PREVISIONNEL : 20 000 000 F CFA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction du logement d'astreinte pour enseignants à l'EP groupe 1 de KALFOU dans l'Arrondissement de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement,
- Fondations ;
- Maçonnerie- élévation ;
- Charpente -couverture - plafonnage ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Latrine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Vingt Millions (20 000 000) FCFA.

4. Allotissement

sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (TrenteCinq mille) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU contre récépissé, au plus tard le 12/04/2023 à 10 heures 00 devra porter la mention :

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 22/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR
ENSEIGNANTS A L'EP GROUPE I DE KALFOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU DEPARTEMENT
DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximun prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission étabiie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d un montant de 400 000 (Quatre cent mille)FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par ie service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,-..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de uois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier dAppel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé d

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temp.s. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/04/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet.
- b) Absence de la caution de soumission,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures.

- d) Non satisfaction au moins à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes.
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ; **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ; **oui/non**
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; **oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) : **oui/non**
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) : **oui/non**
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) **oui/non**
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site **oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins **20 sur 26 de oui** à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis.

KALFOU le 22 Mars 2023

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE DE KALFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/2023/AONO/C-KALFOU/CIPM /AL DU 21/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaines dans certains villages de l'Arrondissement de KALFOU, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de KALFOU.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- L'étude hydrogéologique et implantation du forage ;
- Le forage proprement dit ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement ;
- L'essai de pompage et de débit ;
- L'équipement de surface ou superstructure ;
- La pose de pompe manuelle

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions (8 000 000) francs CFA par lot

4. Allotissement

LOT 4 et LOT 9

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine du Génie Rural.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement public Exercice 2023 sur les lignes d'imputations respectives

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de TRENTE mille (30 000) francs CFA payable à la recette de la Commune de KALFOU contre une quittance de versement.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en François ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme devra parvenir à la Commune de KALFOU ou plus tard le 11/04/2023, date limite de réception des offres à 10 heures et devra porter la mention:

**"AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/C-KAIFOU/CIPM/AI
DU 21/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES
DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME'NORD**

N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution desoumission établie parune banque de premier ordre agréée parle Ministère chargé des finances et dont la listefigure dans pièce 12 du DAO, une somme de Cent soixante mille (160 000)francs CFA parlot et valable pendant trente {30} jours au-delà dela date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01)seul temps. i

L'ouverture des pièces administratives etdes offres techniques etfinancières aura lieu le à 11 heures précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics placée auprès de la Commune de KALFOU dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non-satisfaction au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur les trente-deux (32),
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

Critères essentiels

Les critères dix essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 3 critères ;
- Références techniques et financières sur 4 critères ;
- Note méthodologique sur 7 critères ;
- Planning d'exécution sur 3 critères ;
- Planning d'approvisionnement sur 3 critères ;
- Moyens en personnel sur 9 critères ;
- Moyens en matériel sur 3 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de KALFOU.

KALFOU le 21 Mars 2023

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES
RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA
COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT :
BIP MINH DU EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

SERIE 000 : Installation

SERIE 100 : nettoyage et Terrassements

SERIE 200 : Chaussée

SERIE 300 : Assainissement – Drainage

SERIE 400 : Ouvrages d'art-Ouvrages hydrauliques

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MINISTERE DE TUTELLE	LOCALITE	ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
Unique	TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE, SOIT UN (01) KM	MINH DU	AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE	MAIRIE DE BAFIA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) en Ressources transférées à la Commune de Bafia
Suivant le tableau ci-après :



LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
Unique	TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE, SOIT UN (01) KM	250 000 000 (Deux cent cinquante millions de) F.CFA	57 38 111 01 641119 523511 821

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Mairie de **Bafia**, BP : 199 ; Tél :694 32 46 60

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de **Bafia**, BP 199; Tél : 694 32 46 60. Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia**, d'une somme non remboursable de **Deux cent mille (200 000) Francs FCFA**, rep Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, le nom du soumissionnaire, le montant versé et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le 04 Mai 2023, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Financement : BIP MINH DU Exercice 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours **(90) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **5 000 000(Cinq millions) de francs CFA valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04 mai 2023, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

CRITERES ELIMINATOIRES	
a) Offre Administrative	
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire
02	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
03	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
04	Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics
b) Offre technique	
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
02	Présence d'informations financières dans l'offre technique
03	Absence d'un personnel disposant du DQP (diplôme de qualification professionnel) en ELECTRICITÉ-BATIMENT
04	Le non- respect de deux (02) OUI Critères d'évaluation ;
c)Offre financière	
01	Offre financière incomplète
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre

11-2 Critères essentiels :

CRITERES ESSENTIELS

1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat du Maire de Bafia

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517**

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ANRP/CIPM/2023DU 03 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation technique de l'Agence Nationale de Radioprotection, l'ANRP lance un Appel d'Offres national, ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture d'un (01) véhicule 4X4 PICK UP à l'Agence Nationale de Radioprotection, en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture d'un (01) véhicule 4X4 PICK UP à l'Agence Nationale de Radioprotection.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA.**

Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution des prestations objets du présent avis d'appel d'offres est le siège de l'ANRP.

4. Allotissement

Ce marché est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les fournisseurs nationaux ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N°: 22 22 01.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **03 mai 2023 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ANRP/CIPM/2023, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

En procédure d'urgence

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **03 mai 2023 à 10h**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 60 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 mai 2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

17.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics);
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ;
- Le non-respect d'au moins 80% des critères essentiels, soit 10 OUI/12;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de l'équipement ;
- Le non-respect d'au moins 80% des spécifications techniques mineures soit 34 OUI/42 ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres (pour les candidats qui ont soumissionné en ligne);
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les candidats qui ont soumissionné en ligne).

17.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Présentation de l'offre;
- Références générales de l'entreprise;
- Capacité de financement;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *60 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Additif à l'Appel d'Offres.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

23. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et/ou l'ANTIC à son numéro vert 1517 ou aux contacts officiels suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (LOT 2) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE .FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe au complexe des écoles d'application de Ntui (lot 2) et la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle de Ntui-ville (lot 1) dans la commune de Ntui, Département du MBAM et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- La peinture ;
- Les VRD ;

3. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux lots comme suit :

Lot 1 : réhabilitation d'un bloc d'un bloc de trois (03) salles de classe au complexe des écoles d'application de Ntui (lot 2)

Lot 2 : construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle de Ntui-ville (lot 1).

NB : un soumissionnaire ne peut-être attributaire de plus d'un lot deux lots.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public-MINEDUB, Imputation : 57 15 102 01 641174 523314 426** et **57 15 102 01 641174 523314 426** respectivement, Exercice **2023**. **Le coût prévisionnel des travaux est de: 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour le lot 1 et 17 000 000 (dix-sept millions) pour le lot 2.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ntui.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ntui.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) à Ntui **au plus tard le 29 Avril 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (lot 2) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (lot 1) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **Quatre cent mille (400 000) francs CFA et trois cent quarante mille (340 000) francs CFA respectivement**, valable **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ntui procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 29 Avril 2023 à 15 heures précises** dans la salle des Actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administratives.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de leur production sous 48 heures** ;

b) Absence de la caution de soumission

c) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

d) Non satisfaction, à au moins **80%**des critères essentiels ;

e) Offre financière incomplète ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **29 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **07 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui de la Mairie de Ntui, Tél. 672 669 265.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !